

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. OLIVIER PAQUIER** PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ADMINISTRATEUR

**M. MORALD CHIBOUT** ADMINISTRATEUR

**M<sup>me</sup> VALÉRIE MICHEL** ADMINISTRATEUR

**M<sup>me</sup> ISABELLE TOSTIN** ADMINISTRATEUR

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

**MAZARS** COMMISSAIRE TITULAIRE

**MAZARS-FIDUCO** COMMISSAIRE SUPPLÉANT

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2010

---

Rapport du Conseil d'Administration	Bilan au 31 décembre 2009	Compte de résultat de l'exercice 2009	Annexe des comptes au 31 décembre 2009	Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	Rapport du Président du Conseil d'Adminis- tration sur le contrôle interne	Rapport spécial du Conseil d'Administration	Rapports du Commissaire aux Comptes	Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte	Le titre Supra et données boursières
_____ 2	_____ 8	_____ 10	_____ 11	_____ 20	_____ 21	_____ 26	_____ 27	_____ 30	_____ 31

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs,

La Société SUPRA connaît au titre de l'exercice 2009 une augmentation de son chiffre d'affaires grâce à des prises de parts de marché en appareils de chauffage électrique et au succès des poêles à bois en fonte.

## ACTIVITÉ ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires total de cet exercice s'établit à 72 M€ contre 65,9 M€ en 2008, soit une augmentation de 9 %. Le chiffre d'affaires de SUPRA progresse dans son cœur de métier. Les appareils de chauffage bois évoluent de plus de 3,3%, avec cependant des évolutions contrastées selon les familles de produits. Comme l'année dernière, la progression des poêles est particulièrement sensible tandis que les cheminées et habillages en pierres traditionnelles continuent leur régression. D'autre part, les appareils de chauffage électriques et le traitement de l'air progressent de 62 % grâce à un meilleur référencement dans les grandes surfaces de bricolage. A l'inverse, le chiffre d'affaires de la climatisation est en retrait de 0,7 million d'euros soit -49 %. Cette chute s'explique toujours par un niveau de stock élevé auprès de nos distributeurs et une saison estivale peu favorable.

En terme de répartition géographique, le chiffre d'affaires France s'établit à 64,8 M€ contre 56,7 M€ en 2008, soit une augmentation de 14 %. L'export ressort à 7,2 M€ en 2009, soit une régression de 21,7 % par rapport aux 9,2 M€ atteints en 2008. Cette régression résulte du fait de la crise économique internationale qui a particulièrement affecté l'Europe du Sud et les pays de l'Est.

SUPRA réalise le meilleur quatrième trimestre des quatre dernières années en progression de 10,9 % par rapport au quatrième trimestre de l'année 2008 grâce à de très bonnes ventes sur les gammes de produits électriques.

A l'inverse de l'année 2008, l'acier et les fontes entrant dans la fabrication de nos produits ont vu leurs prix fortement chuter après un plus haut constaté au 2ème trimestre 2008. L'impact positif sur le niveau de résultat est de l'ordre de 1,5 M€.

D'autre part, en date du 31 mars 2009, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de changer le mode de gestion en adoptant la formule à Conseil d'Administration régie par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce.

En date du 16 novembre 2009, le Conseil d'Administration a augmenté le capital social d'un montant de 22.867,35 €, pour le porter à 1.682.088,91 €, suite à la constatation d'une levée d'option de souscription d'actions.

En date du 17 novembre 2009, la Société, en sa qualité d'Associée Unique, a décidé de dissoudre, en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil :

- la société SP1 (RCS SAVERNE 444 756 340)
- la société SP2 (RCS SAVERNE 444 756 431)
- la société FEU STYLE (RCS STRASBOURG 379 936 636)

La radiation des sociétés SP1, SP2 et FEU STYLE par suite de la transmission universelle du patrimoine à la

Société a été réalisée le 21 décembre 2009.

En date du 26 novembre 2009, la Société a acquis 100% du capital de la société BIOMASSE ENERGIE EUROPE.

En date du 27 novembre 2009, la Société, en sa qualité d'Associée Unique, a décidé de dissoudre, en application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la société BIOMASSE ENERGIE EUROPE (RCS VERSAILLES 492 115 191). La radiation de la société BIOMASSE ENERGIE EUROPE par suite de la transmission universelle du patrimoine a été réalisée le 31 décembre 2009.

Les transmissions universelles de patrimoine ont été décidées afin de procéder à une simplification de l'organigramme juridique existant.

L'impact de ces TUP sur le compte de résultat se traduit par un mali de fusion de 392 K€ au niveau du résultat financier et par la constatation d'un mali de confusion au niveau du bilan de 1 042 K€.

Les sociétés SP1 et SP2 ont été dissoutes intégralement suite à la TUP car elles n'avaient plus d'intérêt économique au sein du périmètre SUPRA. Cette liquidation a amené la constatation d'un mali de confusion au niveau des charges financières de 16,3 K€.

FEU STYLE (achetée en septembre 2008) est un distributeur de produits de chauffage et la TUP nous a amenés à constater un mali de confusion au niveau du bilan de 509 K€. Ce mali a été laissé intégralement à l'actif de SUPRA, car les perspectives de développement et de rentabilité de cette activité justifient le maintien de ce mali.

A contrario, l'intégration de BIOME dans les comptes de SUPRA a permis de déterminer un mali de confusion de 908 K€ dont 375 K€ ont été enregistrés en charges financières. Cet ajustement de valeurs est basé sur une actualisation du business plan de cette activité et il sera revu tous les six mois pour valider le niveau de mali à maintenir dans les comptes de SUPRA.

Pour plus de détails, vous trouverez l'impact au niveau du bilan, pour chacune de ces sociétés, dans l'annexe des comptes.

## INVESTISSEMENTS

Nos investissements s'établissent pour l'année 2009 à 1,4 M. Dans la continuité de 2008, l'essentiel des investissements a été consacré à la mise en oeuvre du nouvel ERP.

## ENDETTEMENT

Le montant des emprunts à long et moyen terme remboursés en cours d'exercice s'élève à 161 K€. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

Le solde du capital restant à rembourser, soit 295 K€, concerne des investissements d'équipements industriels.

Le ratio d'endettement sur fonds propres s'établit à 1,5% incluant les intérêts non échus et le ratio d'endettement sur chiffre d'affaires est de 0,6 %.

Des couvertures de change en US dollars ont été prises afin de couvrir les achats prévisionnels de marchandises et matériels dans cette devise pour l'année 2010. Ces couvertures garantissent des achats de 2,97 M\$ à un taux moyen de 1,46 \$ pour 1 €.

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La plus grande part de notre budget Recherche et Développement a été consacrée :

- au renforcement de l'équipe recherche et développement,
- à l'optimisation de la combustion du bois-énergie renouvelable,
- au développement de nouveaux appareils bois et granulés,
- au perfectionnement des procédés de fabrication.

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Au cours de l'exercice 2009, des dépenses ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, ont été comptabilisées pour un montant global de 18 809 € et ont donné lieu à une imposition de 6 264 €.

## RÉSULTAT

Le résultat net de l'exercice 2009 ressort à 2 277 K€ contre 1 123 K€ pour l'exercice précédent, le résultat d'exploitation passant de 1 072 K€ à 3 380 K€.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 2.277.225,84 € de la manière suivante :

Réserve légale : 2 286,77 €\*  
Report à nouveau : 2 274 939,07 €

Le report à nouveau après répartition du résultat 2009 s'établirait ainsi :

Report à nouveau antérieur : 12 580 032,62 €  
Auquel s'ajoute le Report à nouveau 2009 : 2 274 939,07 €  
Soit un total de : 14 854 971,69 €

\* Compte tenu de l'augmentation du capital intervenue au cours de l'exercice, nous vous proposons de doter intégralement la réserve légale à hauteur de 10 % du capital social, d'où :  
1 682 088,91 x 10 % = 168 208,89 – 165 922,12 = 2 286,77

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

## DETENTION DU CAPITAL SUPRA AU 31 DÉCEMBRE 2009

Rappelons qu'en date du 28/3/2007, EDF par l'intermédiaire de sa filiale EDEV EnR Réparties (devenue depuis février 2008 EDF Energies Nouvelles Réparties) s'est rendue acquéreur de la participation de 66,5 % détenus par le groupe familial Blum dans SUPRA pour un montant de 31,97 € par action marquant ainsi sa volonté d'accélérer son développement dans le domaine des énergies renouvelables réparties. Cette participation dans notre capital ressort à la date d'aujourd'hui à 82,41% pour une détention de 896 929 actions.

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 1997, le Conseil d'Administration du 24 octobre 1997, le Directoire du 13 décembre 1999 et le Directoire du 12 février 2001 ont consenti 100 307 options de souscription d'actions à quelques cadres de l'entreprise.

65 000 options qui auraient pu être levées à partir du 24 octobre 2002 au prix de 6,9211 € l'action sont aujourd'hui caduques.

Une nouvelle autorisation a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2003 portant sur un nombre total d'options ne pouvant pas donner droit à plus de 80 000 actions, attribuées à hauteur de 65 000 options de souscription d'action selon une décision du Directoire du 11 février 2004.

15 000 options portant sur la souscription de 15000 actions nouvelles ont été exercées le 22 février 2006 au prix unitaire de 6,256508 € représentant une augmentation du capital social d'un montant de 22 867,35 €.

Le capital social se trouva ainsi porté le 31 mars 2006 de 1 529 171,88 € à 1 552 039,23 € divisé en 1 018 071 actions.

58 307 options portant sur la souscription de 58307 actions nouvelles ont été exercées le 8 mai 2006 au prix unitaire de 5,2884 € pour 8 307 d'entre elles et au prix unitaire de 6,60 € pour 50 000 d'entre elles, représentant une augmentation de capital de 88 888,45 €.

Le capital social se trouva ainsi porté le 2 juin 2006 de 1 552 039,23 € à 1 640 927,68 € divisé en 1 076 378 actions.

6 000 options portant sur la souscription de 6 000 actions nouvelles ont été exercées respectivement à hauteur de 3 000 actions le 13 octobre 2006 et de 3 000 actions le 16 octobre 2006 au prix unitaire de 5,2884 €, représentant une augmentation du capital social d'un montant de 9 146,94 €.

Le capital social se trouva ainsi porté le 23 octobre 2006 de 1 640 927,68 € à 1 650 074,62 € divisé en 1 082 378 actions.

6 000 options portant sur la souscription de 6 000 actions nouvelles ont été exercées respectivement à hauteur de 3 000 actions le 14 janvier 2007 et de 3 000 actions le 17 janvier 2007 au prix unitaire de 5,2884 €, représentant une augmentation du capital social d'un montant de 9 146,94 €.

Le capital social se trouve ainsi porté le 26 janvier 2007 de 1 650 074,62 € à 1 659 221,56 € divisé en 1 088 378 actions.

15 000 options portant sur la souscription de 15 000 actions nouvelles ont été exercées le 8 novembre 2009 au prix unitaire de 6,60 €, représentant une augmentation du capital social d'un montant de 22 867,35 €.

Le capital social se trouve ainsi porté le 16 novembre 2009 de 1 659 221,56 € à 1 682 088,91€ divisé en 1 103 378 actions.

L'ensemble des options consenties ont été à présent pleinement exercées, le plan se trouvant clos.

Il est néanmoins rappelé que le solde des actions détenues par la Société au 31/12/2009 ressort toujours à 24 538 actions.

	% du capital			% des droits de vote					
	Moins de 5%	Entre 5% et 10%	Entre 2/3 et 18/20 <sup>ème</sup>	Actions à droit de vote simple			Actions à droit de vote double		
				Moins de 5%	Entre 5% et 10%	Entre 2/3 et 18/20 <sup>ème</sup>	Moins de 5%	Entre 5% et 10%	Entre 2/3 et 18/20 <sup>ème</sup>
EDF EnR			X			X			
Financière de l'Echiquier		X			X				
Auto détention par SUPRA	X			X					
Public et salariés		X		X			X		

---

## MANDATS

---

Outre les mandats exercés au sein de la société SUPRA SA, les anciens membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général sont titulaires des mandats suivants au 31/12/2009 :

### Directoire (jusqu'au 31 mars 2009)

#### • Yves GERBER

- BIOMEE SAS : Administrateur depuis le 05/06/2008
- FEU STYLE SAS : Président depuis le 18/09/2008

### Conseil de Surveillance (jusqu'au 31 mars 2009)

#### • Paul ROSSINES

- ECO'ALTERNATIVE : Président du Conseil d'administration depuis le 20/04/07
- SCS : Membre du Comité de Direction depuis le 05/01/2006
- Bastide Bondoux Etudes Thermiques : Membre du Comité de Direction depuis le 27/04/2007
- Bastide Bondoux Bureaux d'Etudes : Membre du Comité de Direction depuis le 27/04/2007
- TIRU SA : Administrateur depuis le 13/06/2008
- RIBO France : Président du Conseil d'Administration depuis le 15/05/2008
- EDF ENR 3 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale depuis le 04/11/2008
- EDF ENR 4 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale depuis le 04/11/2008
- PPI : Président depuis le 22/01/2009
- SILPRO : Membre du Comité de Direction depuis le 17/07/2008
- CAPTELIA : Président et Membre du Comité de Direction depuis le 05/11/2008
- EDF ENR : Directeur Général Délégué depuis le 22/02/2008

#### • Christian BUCHEL (démissionnaire le 1er février 2009)

- ES (SA) : Directeur Général
- FIPARES SA : Président du Conseil d'Administration
- PROTIRES SAS : Président
- ECOTRAL SA : Représentant permanent de FIPARES SA
- SOFIDAL SA : Représentant permanent de FIPARES SA
- SAEML VIALIS : Représentant permanent de FIPARES SA

#### • Morald CHIBOUT

- RIBO France : Administrateur
- SCS : Membre du Comité de Direction depuis le 05/01/2006

#### • Valérie MICHEL (à compter du 16 janvier 2009)

- GAIAPAC : Membre du comité exécutif depuis le 03/01/2008
- PPT : Administrateur depuis le 22/01/2009
- PT : Administrateur depuis le 22/01/2009
- RIBO France : Administrateur depuis le 15/05/2008

#### • Isabelle TOSTIN (à compter du 13 février 2009)

- ECO'ALTERNATIVE : Administrateur depuis le 03/06/2009
- EDEV : Secrétaire Général depuis le 15/11/2007
- EDF PARTENARIAT SERVICES : Membre du Comité de Direction depuis le 31/12/2007
- H4 : Représentant permanent d'EDEV depuis le 9/10/2007
- SAE : Représentant permanent d'EDEV depuis le 27/09/2007
- SAFIDI : Représentant permanent d'EDEV depuis le 4/12/2007
- SODETREL : Représentant permanent d'EDEV depuis le 01/02/2008

### Conseil d'Administration (à partir du 31 mars 2009)

#### • Paul ROSSINES (démissionnaire le 2 octobre 2009)

- ECO'ALTERNATIVE : Président du Conseil d'administration depuis le 20/04/07
- SCS : Membre du Comité de Direction depuis le 05/01/2006
- Bastide Bondoux Etudes Thermiques : Membre du Comité de Direction depuis le 27/04/2007
- Bastide Bondoux Bureaux d'Etudes : Membre du Comité de Direction depuis le 27/04/2007
- TIRU SA : Administrateur depuis le 13/06/2008
- RIBO France : Président du Conseil d'Administration depuis le 15/05/2008
- EDF ENR 3 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale depuis le 04/11/2008
- EDF ENR 4 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale depuis le 04/11/2008
- PPI : Président depuis le 22/01/2009
- SILPRO : Membre du Comité de Direction depuis le 17/07/2008
- CAPTELIA : Président et Membre du Comité de Direction depuis le 05/11/2008
- EDF ENR : Directeur Général Délégué depuis le 22/02/2008

#### • Olivier PAQUIER (à compter du 27 octobre 2009)

- EDF Energies Nouvelles, société cotée : Représentant Permanent d'EDF, Administrateur, jusqu'au 22/09/2009 puis Directeur Général Délégué
- EDF ENR 1 : Président depuis le 31/12/2009
- EDF ENR 2 : Président depuis le 31/12/2009
- EDF ENR 3 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale depuis le 31/12/2009
- EDF ENR 4 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale depuis le 31/12/2009
- Photon Power Industries : Président depuis le 15/12/2009
- PV Alliance : Administrateur depuis le 16/10/09
- RIBO : Président du Conseil d'Administration depuis le 13/11/2009
- TENESOL : Président du Conseil d'Administration depuis le 01/12/2009
- SAPAR FINANCE SA : mandat d'Administrateur expiré en cours d'année
- SOCIETE C14 : Administrateur jusqu'au 5/11/2009
- SOCIETE C15 : Administrateur jusqu'au 6/11/2009
- SOCIETE C2 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale jusqu'au 12/11/2009
- SOCIETE C3 : Directeur Général jusqu'au 29/10/2009
- SOCIETE C9 : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale jusqu'au 6/11/2009
- EDF PEI : Membre du Comité d'Orientation jusqu'au 5/11/2009
- DUNKERQUE LNG : Membre du Comité Exécutif jusqu'au 30/11/2009
- ERDF International : Président du Conseil d'Administration exerçant la Direction Générale jusqu'au 6/08/2009

#### • Morald CHIBOUT

- RIBO France : Administrateur depuis le 03/07/2008
- SCS : Membre du Comité de Direction depuis le 5/01/2006

#### • Valérie MICHEL

- GAIAPAC : Membre du comité exécutif depuis le 03/01/2008
- PPT : Administrateur depuis le 22/01/2009
- PT : Administrateur depuis le 22/01/2009
- RIBO France : Administrateur depuis le 15/05/2008

• **Isabelle TOSTIN**

- ECO'ALTERNATIVE : Administrateur depuis le 03/06/2009
- EDEV : Secrétaire Général depuis le 15/11/2007
- EDF PARTENARIAT SERVICES : Membre du Comité de Direction depuis le 31/12/2007
- H4 : Représentant permanent d'EDEV depuis le 9/10/2007
- SAE : Représentant permanent d'EDEV depuis le 27/09/2007
- SAFIDI : Représentant permanent d'EDEV depuis le 4/12/2007
- SODETREL : Représentant permanent d'EDEV depuis le 01/02/2008

Directeur Général

• **William ELBISSER** (à compter du 01/06/2009)

- BIOME : Président depuis le 27/11/2009 jusqu'au 31/12/2009

• **Yves GERBER** (jusqu'au 31/05/2009)

- BIOME SAS : Administrateur depuis le 05/06/2008
- FEU STYLE SAS : Président depuis le 18/09/2008

Directeur Général Délégué

• **William ELBISSER** (du 31/03/2009 au 01/06/2009)

- BIOME : Président depuis le 27/11/2009 jusqu'au 31/12/2009

**REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels), y compris sous forme d'attribution de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social détenant un ou plusieurs mandat dans la Société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice des mêmes mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Pour l'exercice 2009, jusqu'au 31 janvier 2009, Monsieur Christian BUCHEL a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 12.725 € brut. Il a également perçu 41.335 € au titre de sa rémunération variable et 32.169 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, Monsieur Yves GERBER a perçu de la part de la société SUPRA, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 123.128 € brut. Il a également perçu 2.256 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, jusqu'au 30 septembre 2009, Monsieur Paul ROSSINES a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 107.204 € brut. Il a également perçu 42.229 € au titre de sa rémunération variable et 21.060 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, à compter du 1er octobre 2009, Monsieur Olivier PAQUIER a perçu de la part de la société EDF Energies Nouvelles, au titre de son contrat de travail,

un montant égal à 50.000 € brut. Il a également perçu, en mars 2010, 23.000 € au titre de sa rémunération variable pour 2009. En novembre 2009, 2.200 actions gratuites lui ont été attribuées sous conditions de présence et de performance et 60 actions dans le cadre d'un plan d'actions gratuites visant l'ensemble des salariés.

Pour l'exercice 2009, Monsieur Morald CHIBOUT a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 173.500 € brut. Il a également perçu 59.291 € au titre de sa rémunération variable et 3.252 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, Madame Valérie MICHEL a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 113.900 € brut. Elle a également perçu 36.429 € au titre de sa rémunération variable et 19.275 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, Madame Isabelle FROMONT épouse TOSTIN a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 92.700 € brut. Elle a également perçu 24.800 € au titre de sa rémunération variable et 24.681 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, à compter du 1er juin 2009, Monsieur William ELBISSER a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 105.918 € brut. Il a également perçu 36.661 € au titre de sa rémunération variable et 1.952 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

**POLITIQUE SOCIALE**

**EFFECTIFS ET EMPLOI**

	EFFECTIF AU 31/12/2009	EFFECTIF MOYEN DE L'EXERCICE 2009	EFFECTIF MOYEN DE L'EXERCICE 2008
OUVRIERS	202	197	203
ETAM	130	127	108
CADRES et VRP	59	53	50
<b>TOTAL</b>	<b>391</b>	<b>377</b>	<b>361</b>

Ces données comprennent les salariés en CDI, CDD, les contrats de professionnalisation, les apprentis.

Au cours de l'exercice 2009, nous avons augmenté nos effectifs à partir du mois de septembre pour intégrer de nouvelles compétences et remplacer partiellement certains départs qui ont eu lieu pour l'essentiel au 1er semestre.

**STRUCTURE DE L'EFFECTIF**

Répartition par sexe au 31.12.09 : H : 320 / F : 71

Age moyen : 42 ans

Ancienneté moyenne : 13 ans

Le taux d'absentéisme de l'ensemble du personnel est de 5,8 % en 2009.

**REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES**

	2009	2008
MASSE SALARIALE	12 841 281	11 283 633
CHARGES SOCIALES	5 258 539	4 745 178

(y inclus provisions)

Notre masse salariale a augmenté de 12,8 % par rapport à 2008 du fait de coût de départs importants, de l'augmentation des salaires et d'un salaire moyen en hausse du fait du renforcement de compétences.

## CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE

	2009	2008
Nombre d'accidents avec arrêt	15	20
Taux de fréquence	28,5	29,58
Taux de gravité	0,33	0,42
Nombre de journées perdues	166	221

En 2008, le taux de cotisation A.T. pour le site d'Obernai était de 1,39 %. Il est passé à 1,40 % pour l'année 2009.

Pour le site d'Auneau, le taux de cotisation A.T. en 2008 était de 7,50 % contre 7,40 % en 2009.

Le taux de gravité des accidents du travail s'est encore amélioré au cours de cet exercice. Nous poursuivons les actions correctives de concert avec les membres du CHSCT pour ramener ce taux à un niveau plus conforme avec les normes de la profession.

## FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

(Formations enregistrées ce jour par l'Adefim)

	2009	2008	2007
Nombre de salariés ayant participé aux actions de formation	130	165	215
Volume d'heures	5 796	3 520	4 190

Les principaux axes de formation ont été consacrés à des formations peinture, unigraphics, IFS. Différentes actions au titre du DIF ont été menées (langues, informatique).

## INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La dimension environnementale reste prioritaire pour l'entreprise. Elle est prise en compte dès la conception des produits dans leur processus de production et leur utilisation.

Le chauffage au bois fait partie des énergies renouvelables. Tous nos produits sont actuellement Flamme Verte alors que les normes viennent d'évoluer et de se renforcer, garantissant des performances élevées et des niveaux d'émissions faibles. Ils répondent aux normes européennes les plus strictes.

La recherche des économies d'énergie reste une priorité de l'entreprise et fait l'objet d'un plan d'actions.

## EVALUATION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

### RISQUES FINANCIERS

Dans un environnement en perpétuelle mutation, caractérisé par une forte volatilité des marchés financiers, l'objectif de la société est de couvrir de manière optimale les risques financiers.

#### • Risques d'endettement et de liquidités

Au 31 décembre 2009, l'endettement net\* du groupe est de - 4 543 K€.

\* Endettement net : emprunts et dettes financières (423 K€) moins trésorerie et actifs liquides (disponibles à la vente) (4 966 K€).

#### • Risque de change

Eu égard à ses activités opérationnelles et de négoce libellées en euros et réalisées en dollars, la société est exposée aux risques de change. Pour se garantir contre les variations de cours des devises, des couvertures de change à terme sont contractées au minimum au taux budget pour la période budgétaire. Ces couvertures au 31 décembre 2009 sont de 2,970 MUSD. Plus de détails sont fournis en annexe au bilan.

#### • Risques sur les actions

La société SUPRA n'est pas exposée au risque de fluctuations d'actions cotées, ne disposant pas d'un portefeuille d'investissement en titres tiers soumis aux variations des marchés.

#### • Risque de recouvrement sur les créances clients

Au 31 décembre 2009, le poste clients net représente 15 384 K€ au bilan, soit 18,2 % du chiffre d'affaires TTC.

Les provisions pour clients douteux se sont élevées en 2009 à 981 K€, soit 1,4 % du chiffre d'affaires, contre 1,95 % au cours de l'exercice précédent.

Les principes de couverture des risques au moyen de provisions sont détaillés en annexe au bilan.

## RISQUES MARCHÉS

SUPRA est un acteur important sur le marché français du chauffage au bois, du chauffage d'appoint électrique et du traitement de l'air.

#### • Risque réglementaire

Les appareils à bois font l'objet en France d'un dispositif incitatif consistant en l'octroi d'un crédit d'impôt aux particuliers qui achètent un équipement répondant à des normes minimales de rendement et qui le font installer par un professionnel. Pour 2010, deux changements au niveau du contexte législatif vont influencer le marché :

1. la baisse du crédit d'impôt qui passe de 40 % à 25 %. Mais il est désormais nécessaire que les poêles et inserts respectent les performances suivantes : Rendement > 70 % - Taux de CO < 0,3 % (au lieu de 0,6 % auparavant) ; ce qui est le cas de quasiment tous les produits SUPRA,

2. Le maintien du crédit d'impôt à 40% dans le cas de renouvellement de son équipement. Les conditions de mise en application de ses conditions restent à préciser.

#### • Risque climatique

Les ventes d'équipement de confort thermique sont saisonnières et impactées par la météo. Ce risque est important pour Supra.

#### • Gestion du risque prix

Le prix des tôles, aciers et fontes est en moyenne en 2009 inférieur de 20 %, mais le marché a ré-augmenté le niveau de ces prix à partir du 4ème trimestre 2009 de façon modérée. Dans ce contexte, nous confirmons que nous manquons de visibilité pour l'année à venir sur l'évolution des cours, mais les gros acteurs du marché sont déterminés à augmenter fortement leurs prix dès les premiers signes d'une reprise économique.

#### • Gestion du risque de contrepartie

Au delà du risque prix, SUPRA a décliné une politique de gestion du risque de contrepartie pour son activité d'achats externes de produits complémentaires. Cette politique vise à se prémunir efficacement du risque de qualité ou de livraison retardée en cas de défaillance d'un fournisseur.

Du choix des contreparties à leur suivi régulier, SUPRA s'appuie si nécessaire sur les services d'intermédiaires spécialisés dans les zones géographiques concernées.

## RISQUES INDUSTRIELS

### L'entreprise a deux champs d'activités :

#### • L'activité de bureaux :

Les principaux risques sont le risque d'incendie pris en compte par des dispositions techniques, systèmes de détections d'alarmes, de balisage par des procédures de prévention, ainsi que par l'organisation régulière d'exercices d'évacuation.

• **Les activités industrielles** qui concernent la fabrication d'appareils de chauffage métalliques sur le site d'Obernai et la fabrication d'habillages en pierre ou en pierre reconstituée sur le site d'Auneau.

Différentes natures de risques ont été recensées :

- Risque de casse machines,
- Risque de dysfonctionnement des automatismes,
- Risque de dysfonctionnement des systèmes d'information,
- Risque par rapport à la sécurité des tiers,
- Risque d'explosion,
- Risque d'incendie,
- Risque environnemental.

Ces risques sont pris en compte au travers des actions suivantes :

- Vérification, contrôle et suivi périodique des machines et des automatismes,
- Disponibilité en interne des pièces de rechanges critiques, contrat de maintenance sur équipements prioritaires,
- Contrôle périodique et action immédiate en cas d'anomalie,
- Sauvegarde journalière des données du système d'information et mise en place de procédure de fonctionnement en mode dégradé,
- Etablissement de plans d'amélioration de la sécurité sur les deux sites, tant sur l'aspect machines que formation et de sensibilisation des opérateurs,
- Système de vidéosurveillance,
- Inventaire des produits chimiques de l'entreprise et mise en place d'un processus d'homologation
- Réalisation du protocole de sécurité pour les opérations de chargement et déchargement,
- Réalisation d'exercices d'évacuation, formation des équipes de première intervention et des secouristes,
- Réduction du bruit au voisinage,
- Vérification périodique du bon fonctionnement des équipements d'extinction,
- Amélioration de la gestion des différentes filières de déchets et système de rétention en cas de pollution accidentelle afin de préserver la nappe phréatique,
- Assurance responsabilité civile.

#### RISQUES JURIDIQUES

SUPRA veille au respect de toutes les obligations légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble des acteurs avec lesquels elle est en relation.

Notamment SUPRA peut, de par son activité, ou bien par ses produits, être exposée à des litiges en matière de responsabilité civile, mais a souscrit des contrats d'assurance pour garantir ce risque.

Un renforcement du contrôle interne par la définition et la mise en oeuvre de procédures adaptées a pour objectif de limiter les conséquences d'un risque juridique auquel la Société pourrait être exposée.

#### INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice arrêté au 31 décembre 2009, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Solde au 31/12/2009	4 890 K€
Non dû	4 135 K€
1 - 30 jours	623 K€
31 - 60 jours	52 K€
61 - 90 jours	17 K€
> 90 jours	63 K€

#### PERSPECTIVES ET PRÉVISIONS POUR 2010

Après une belle progression du chiffre d'affaires de 2009, SUPRA anticipe une légère croissance en 2010 avec une poursuite de prise de parts de marché en électrique et un maintien de nos parts de marché sur le bois. Pour compenser la baisse du crédit d'impôt, nous renforcerons notre présence commerciale et notre présence marketing.

Comme l'année dernière, nous manquons de visibilité sur la fluctuation du prix des matières premières.

D'autre part, nous poursuivrons nos investissements en moyens informatique et renforcerons notre effort de promotion commerciale pour supporter notre plan produits et la croissance de nos ventes.

#### ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

#### RATIFICATION DE NOMINATION PROVISOIRE D'UN ADMINISTRATEUR

Nous vous rappelons la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Olivier PAQUIER faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 27 octobre 2009, en remplacement de Monsieur Paul ROSSINES, démissionnaire.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

#### MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Nous vous proposons d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- l'achat, la production, la vente, la distribution et la mise en relation et toutes les activités connexes liées à la biomasse solide, l'exploitation forestière et le bois de chauffage,
- le développement de sites informatiques d'information et de commerce à distance,
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous les établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Si vous décidez cette modification, il y aura lieu de modifier en conséquence l'article 3 des Statuts.

#### AU PRÉSENT RAPPORT EST ANNEXÉ :

- le bilan au 31 décembre 2009
- l'annexe des comptes au 31 décembre 2009 mentionnant notamment les informations relatives aux filiales et participations et le mode de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation
- conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices,
- le tableau récapitulatif pour l'exercice 2009 des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au Directoire et au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital.

Obernai, le 16 avril 2010  
Le Conseil d'Administration

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

## EN € (EUROS)

# SUPRA SA

ACTIF	EXERCICE 2009			EXERCICE 2008
	Valeur Brute	Amort. Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	320	207	113	
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés et valeurs simil.	2 288 898	1 379 367	909 531	183 139
Fonds commercial	1 041 672		1 041 672	
Avances et acomptes/ immos incorporelles				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	377 480	152 322	225 158	225 559
Constructions	9 773 503	7 369 259	2 404 244	2 602 178
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 396 051	9 525 306	2 870 744	3 038 212
Autres	1 223 524	922 735	300 789	182 865
Immobilisations corporelles en cours	199 304		199 304	916 557
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :				
Autres participations				1 597 031
Autres titres immobilisés	15 250		15 250	15 250
Prêts	245 073		245 073	245 073
Autres	319 297	85 371	233 926	226 380
<b>TOTAL I</b>	<b>27 880 374</b>	<b>19 434 569</b>	<b>8 445 805</b>	<b>9 232 244</b>
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approv.	3 320 678	249 698	3 070 980	3 905 399
En-cours de production (B&S)	1 756 188	62 871	1 693 317	1 683 961
Produits intermédiaires et finis	3 076 550	124 034	2 952 516	2 208 488
Marchandises	5 229 665	181 627	5 048 038	4 772 036
Avances et acomptes versés / commandes	427 489		427 489	389 406
Créances :				
Créances clients et cptes rattachés	20 711 022	980 850	19 730 172	21 053 468
Autres	3 615 389		3 615 389	3 216 476
Valeurs mobilières de placement	3 772 441		3 772 441	20 674
Disponibilités	1 193 539		1 193 539	3 613 202
Charges constatées d'avance	324 975		324 975	181 490
<b>TOTAL II</b>	<b>43 427 937</b>	<b>1 599 080</b>	<b>41 828 856</b>	<b>41 044 600</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	8 357		8 357	20 232
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>71 316 667</b>	<b>21 033 649</b>	<b>50 283 018</b>	<b>50 297 076</b>



# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

## EN € (EUROS)

# SUPRA SA

PASSIF	EXERCICE 2009	EXERCICE 2008
Capital	1 682 089	1 659 222
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 513 770	2 437 638
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	165 922	165 922
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	8 776 443	8 776 442
Report à nouveau	12 580 033	11 457 147
Résultat de l'exercice	2 277 226	1 122 886
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	646 732	891 649
<b>TOTAL I</b>	<b>28 642 214</b>	<b>26 510 905</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	151 676	314 039
<b>TOTAL II</b>	<b>151 676</b>	<b>314 039</b>
Provisions pour risques	1 130 647	1 510 825
Provisions pour charges	1 208 327	1 243 428
<b>TOTAL III</b>	<b>2 338 974</b>	<b>2 754 253</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	423 447	515 129
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 895 212	12 125 114
Dettes fiscales et sociales	6 336 033	4 888 530
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	186 492	211 933
Autres dettes	3 308 970	2 977 174
Produits constatés d'avance	-	-
<b>TOTAL IV</b>	<b>19 150 155</b>	<b>20 717 879</b>
Ecart de conversion Passif (V)	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>50 283 018</b>	<b>50 297 076</b>
Renvois dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	19 150 155	21 031 918
Renvois dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	114 158	41

# COMPTE DE RESULTAT

# SUPRA SA

	EXERCICE 2009 en €	EXERCICE 2008 en €
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	24 619 572	16 249 895
Production vendue : biens	43 768 129	47 093 291
services	3 616 959	2 578 437
<b>Montant net du Chiffre d'Affaire</b>	<b>72 004 660</b>	<b>65 921 623</b>
Production stockée	750 532	(1 288 261)
Production immobilisée	60 432	127 624
Subventions d'exploitation	106 800	2 200
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	2 535 787	969 673
Autres produits	13 401	273 163
<b>TOTAL I</b>	<b>75 471 612</b>	<b>66 006 021</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	15 261 321	12 128 052
Variation de stock	190 697	(1 508 462)
Achat de matières premières et autres approvisionnements	14 262 636	14 562 209
Variation de stock	758 720	771 224
Autres achats et charges externes	18 851 341	18 549 855
Impôts, taxes et versements assimilés	1 097 208	1 565 271
Salaires et traitements	12 841 281	11 283 633
Charges sociales	5 258 540	4 745 178
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations :		
- Dotations aux amortissements	1 539 784	1 353 807
- Dotations aux provisions		
Sur actif circulant :		
- Dotations aux provisions	925 712	865 897
Pour risques et charges :		
- Dotations aux provisions	590 539	492 352
Autres charges	514 255	125 091
<b>Total II</b>	<b>72 092 034</b>	<b>64 934 104</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>3 379 579</b>	<b>1 071 917</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	61	57
Autres intérêts et produits assimilés	66 415	87 981
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 232	741 560
Différences positives de change	72 805	319 611
Produits nets de cession de valeurs mobilières de placement	16 893	35 980
<b>Total III</b>	<b>176 406</b>	<b>1 185 190</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	33 968	432 192
Intérêts et charges assimilées	292 170	240 619
Différences négatives de changes	450 296	341 988
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>Total IV</b>	<b>776 434</b>	<b>1 014 799</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>(600 027)</b>	<b>170 390</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>2 779 551</b>	<b>1 242 308</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	347 455	1 800
Reprises sur provisions et transferts de charges	307 314	218 164
<b>Total V</b>	<b>654 769</b>	<b>219 964</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	8 149	1 615
Sur opérations de capital	411 095	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	92 661	184 523
<b>Total VI</b>	<b>511 904</b>	<b>186 138</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>142 865</b>	<b>33 826</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE (VII)</b>	<b>94 269</b>	<b>-</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VIII)</b>	<b>550 921</b>	<b>153 247</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>76 302 788</b>	<b>67 411 175</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>74 025 562</b>	<b>66 288 289</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>2 277 226</b>	<b>1 122 886</b>

# ANNEXE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2009

# SUPRA SA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31.12.2009 dont le total s'établit à 50 283 018 €. Le compte de résultat dégage un profit de 2 277 225.84 €. L'arrêté a une durée de 12 mois et recouvre la période du 01.01.2009 au 31.12.09. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 05 février 2010.

## A. FAITS CARACTÉRISTIQUES

### FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Modification du mode d'administration :

Modification du mode d'administration et de direction de la société par adoption de la forme SA à Conseil d'Administration décidé lors de l'AG mixte du 31 mars 2009.

Le Conseil d'Administration était présidé par monsieur Paul Rossines qui a été remplacé par monsieur Paquier.

Départ de l'ancien Président du Directoire annoncé fin mars 2009 effectif début septembre 2009.

Entrée en fonction du nouveau Directeur Général, monsieur William Elbisser au 01 juin 2009.

### Transmission universelle de patrimoine :

Après délibération, le Conseil d'Administration de la société a autorisé la transmission universelle du patrimoine des sociétés SP1, SP2, Feu Style et Biomee au profit de la société SUPRA.

Les déclarations de dissolution des entités SP1, SP2 et Feu Style sont datées du 17 novembre 2009 et ont fait l'objet d'une parution dans le journal «Les Affiches Moniteur» du 20 novembre 2009.

La déclaration de dissolution de la société Biomee est quant à elle, datée du 27 novembre 2009 avec parution dans le journal «Le Parisien» du 30 novembre 2009.

Les données chiffrées concernant ces opérations sont disponibles en §E.4 de la présente annexe.

La dépréciation partielle (375 K€) du mali de confusion de Biomee reflète la révision des perspectives de développement de cette activité à la fois dans sa vision de développement et au niveau des chiffres d'affaires prévisionnels sur la durée du business-plan.

Nous avons considéré aussi les pertes enregistrées en 2009.

Pour SP1, Sp2, les pertes correspondent à l'arrêt de l'activité de ces holdings qui n'ont plus de sens dans l'organisation actuelle.

Quant au mali de confusion de l'ex Feu Style, nous avons testé les perspectives de croissance, ce qui nous amène à confirmer le mali de confusion enregistré à l'origine.

### Péréemption des hypothèques :

Les inscriptions d'hypothèques prises au profit de la Banque Populaire, du CEPME, de la SADE sont périmées depuis le 30 juin 2009.

### EVENEMENTS POST CLOTURE :

La société a obtenu en date du 18 janvier 2010, suite aux différents dégrèvements obtenus, une mainlevée pour la totalité des cautions fiscales à savoir 84 268 € ;

## B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUÉS

### 1. Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux états financiers

Les états de synthèse de notre société pour l'année 2009 ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce, du décret n°67.236 du 23 mars 1967, à l'arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement n°99-02 du Comité de réglementation comptable et du règlement n°2000-06 concernant les nouvelles règles d'évaluation des passifs.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes avec comme hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.

#### 1.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend :

- un droit au bail,
- des brevets totalement amortis,
- plusieurs logiciels informatiques amortis sur 12 mois lorsqu'il s'agit de logiciels de bureautique et entre 3 à 10 ans pour les logiciels de gestion.

#### 1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. L'excédent constitué par l'amortissement dégressif est, le cas échéant, constaté en amortissement dérogatoire.

Catégorie d'immobilisations	Durée d'amortissement	Application de la Réglementation sur les actifs
- constructions		
• structure du bâtiment		40 ans
• autres composants		10 à 20 ans
- agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans	10 à 20 ans
- matériel et outillage industriels	3 à 8 ans	5 à 10 ans
- matériel de transport	4 à 5 ans	
- agencements, aménagements, inst. divers	5 à 10 ans	
- matériel et mobilier de bureau et informatique	4 à 8 ans	

#### 1.3. Stocks

Les stocks de produits fabriqués et produits en cours de fabrication ont été évalués au coût de production. Les matières premières et le stock de marchandises ont été évalués au coût d'achat moyen pondéré. Les matières premières, produits finis et marchandises

sont dépréciés pour tenir compte de la rotation lente, de l'obsolescence et de la valeur nette de réalisation. Une dépréciation est calculée pour les stocks ne figurant plus au tarif de l'année à venir, ainsi que pour des articles dont les quantités peuvent excéder au minimum un an de consommation.

#### 1.4. Créances et dettes

##### 1.4.1. Provisions pour dépréciations des créances douteuses.

La méthode appliquée concernant les contentieux au 31 décembre 2009 est la suivante : provisionnement à 100%, sauf cas identifié avec un risque de non recouvrement partiel qui sera provisionné à due concurrence du risque.

##### 1.4.2. Provisions pour dépréciations des créances échues.

es créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. En cas de risque de non recouvrement identifié sur les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les méthodes suivantes :

- **Pour la France :**
  - Factures échues de 1 à 90 jours / date de clôture : 25% du total de l'encours HT
  - Factures échues à plus de 90 jours / date de clôture : 50% du total de l'encours HT
  - Les centrales d'achats ne sont pas provisionnées
- **Pour l'export :**
  - **Allemagne**
    1. Factures échues de 1 à 90 jours / date de clôture : pas de provision
    2. Factures échues à plus de 90 jours / date de clôture :
      - 2.1. Créances couvertes par une assurance crédit «dénommée» : provision à hauteur de 10 % de l'encours total
      - 2.2. Créances couvertes par une assurance crédit « non dénommée » : provision à hauteur de 35% de l'encours total.

2.3. Clients non couverts dont l'échéance est dépassée depuis plus de 3 mois : provision de 50 % de l'encours total.

2.4. Créances non couvertes dont l'échéance est dépassée depuis plus de 6 mois : provision de 100 % de l'encours total.

##### - Reste du Monde

1. Factures échues de 1 à 90 jours / date de clôture : pas de provision

2. Factures échues à plus de 90 jours / date de clôture :

2.1. Créances couvertes par une assurance crédit «dénommée» : provision à hauteur de 10 % de l'encours total

2.2. Clients non couverts dont l'échéance est dépassée depuis plus de 3 mois : provision de 50 % de l'encours total..

2.3. Créances non couvertes dont l'échéance est dépassée depuis plus de 6 mois : provision de 100 % de l'encours total .

##### 1.4.3. Autres dettes d'exploitation.

Les autres dettes d'exploitation sont constatées pour leur valeur nominale. La revue de nos méthodes d'évaluation, et l'analyse complémentaire des risques nous a conduit en 2007 à constater une charge complémentaire de 722 258 € avant impôt.

Au 31 décembre 2009 l'analyse du risque a conduit à un solde de 447 030.12 €

#### 1.5. Disponibilités

Les mouvements affectant les comptes bancaires sont enregistrés en date d'opération. Le poste disponibilités intègre des valeurs à l'encaissement pour un montant de 92 930.68€.

#### 2. Présentation des informations chiffrées

Toutes les valeurs indiquées dans les différents tableaux et rubriques ci-après sont exprimées en Euros.

## C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

**Tableau de mouvements d'immobilisations brutes**

	BILAN OUVERTURE	TRANSFERT COMPTE À CPTE	ACQUISITIONS	CESSIONS TRANSFERT	IMPACT PÉRIMETRE TUP ACQUI	BILAN AU 31/12/ 2009
Autres immobilisations incorporelles	1 229 113	1 013 897	161 081	193 791	1 120 591	3 330 891
Avances et acomptes sur immobilisations incorpor.	0					0
<b>Total 1</b>	<b>1 229 113</b>	<b>1 013 897</b>	<b>161 081</b>	<b>193 791</b>	<b>1 120 591</b>	<b>3 330 891</b>
Terrains	377 882			402		377 480
Constructions sur sol propre	4 860 342			20 408		4 839 934
Installations générales & aménagement constructions -124870+63050	5 073 664	-61 820	211 923	364 055	73 857	4 933 569
Installations techniques matériels et outillages+124870+198259	12 303 364	323 129	277 109	614 465	106 914	12 396 051
Matériel de transport	118 761	14 000	16 271	44 756	94 263	198 539
Matériel de bureau	1 422 437	53 877	59 565	530 835	19 941	1 024 985
Emballages récupérables & divers	125 024			125 024		
Immobilisations en cours	916 557	-1 343 083	679 978	65 379	11 231	199 304
<b>Total 2</b>	<b>25 198 031</b>	<b>-1 013 897</b>	<b>1 244 846</b>	<b>1 765 324</b>	<b>306 206</b>	<b>23 969 862</b>
Autres participations	1 597 031			1 597 031		0
Créances rattachées à des participations	0					0
Autres titres immobilisés	15 250					15 250
Prêts & autres immobilisations financières	531 213		4 430	1 900	30 628	564 371
<b>Total 3</b>	<b>2 143 494</b>		<b>4 430</b>	<b>1 598 931</b>	<b>30 628</b>	<b>579 621</b>
<b>Total général</b>	<b>28 570 636</b>		<b>1 410 357</b>	<b>3 558 046</b>	<b>1 457 425</b>	<b>27 880 374</b>

## Tableau de mouvements des amortissements

	SOLDE OUVERTURE	TRANSFERT COMPTE À CPTÉ	DOTATIONS LINEAIRE	IMPACT PERIMETRE TUP	DIMINUTIONS	TOTAL AU 31 /12/ 2009
Immobilisations incorporelles	1 045 974		341 148	38 124	45 671	1 379 574
<b>TOTAL IMMO. INCORPORELLES</b>	<b>1045 974</b>		<b>341 148</b>	<b>38 124</b>	<b>45 671</b>	<b>1 379 574</b>
Terrains	152 322					152 322
Constructions sur sol propre	4 421 649	-70 204	86 731		20 408	4 417 768
Agencements installations	2 853 604	1 910	304 157	26 079	234 258	2 951 492
Matériel & outillage	9 317 690	68 294	733 085	20 703	614 465	9 525 307
Matériel de transport	118 760		5 291	15 362	44 756	94 658
Matériel de bureau & inform.	1 243 610		97 481	14 034	527 048	828 077
Emballages récupérables divers	125 024				125 024	
<b>TOTAL IMMOBILIS. CORPORELLES</b>	<b>18 232 659</b>	<b>0</b>	<b>1 226 745</b>	<b>76 178</b>	<b>1 565 959</b>	<b>17 969 624</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 278 633</b>	<b>0</b>	<b>1 567 893</b>	<b>114 302</b>	<b>1 611 630</b>	<b>19 349 198</b>

### LA DOTATION EST COMPTABILISÉE DANS LES POSTES SUIVANTS :

681111 Immobilisations incorporelles	681125 Matériel & outillage
681122 Terrains	681128 Matériel de transport
681123 Constructions sur sol propre	681128 Matériel de bureau & informatique
681123 Agencements installations	

## Tableau des stocks

	BRUT	IMPACT TUP	PROVISION	NET
Matières Premières	3 320 678		249 698	3 070 980
En-Cours	1 756 188		62 871	1 693 317
Produits Finis	3 076 550		124 034	2 952 516
Produits Négoce	4 822 043	407 622	181 627	5 048 038
<b>TOTAL</b>	<b>12 975 459</b>	<b>407 622</b>	<b>618 230</b>	<b>12 764 851</b>

Sur les stocks à noter un impact TUP de 407 622€ en valeur brute. Aucune dépréciation n'est appliquée.

## Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMEN- TATIONS	IMPACT TUP	REPRISE DES PROVISIONS NON UTILISEES	REPRISE DES PROVISIONS UTILISEES	MONTANT AU 31/12/2009
Amortissements dérogatoires	891 649	62 397		307 314		646 732
<b>Total provisions réglementées</b>	<b>891 649</b>	<b>62 397</b>		<b>307 314</b>		<b>646 732</b>
Provisions pour litiges	465 803	486 942		555 245		397 500
Provisions pour garanties données aux clients	1 024 790			300 000		724 790
Provision perte de change	20 232	8 357		20 232		8 357
Provision pour pour retraites	1 164 874	87 686		132 015		1 120 545
Provisions pour retraites et médailles du travail	78 554	15 911		6 683		87 782
Provisions charges exceptionnelles						
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>2 754 253</b>	<b>598 896</b>		<b>1 014 175</b>		<b>2 338 974</b>
Provision pour dépréciation. s/immob. financières	59 760	25 611				85 371
Provision pour dépréciation s/stocks et en-cours	604 460	618 230		604 460		618 230
Provision pour dépréciation s/cptes clients	1 283 461	307 482	21 826	139 499	492 419	980 851
Prov. pour dépréciation des débiteurs divers						
<b>Total provisions pour dépréciation</b>	<b>1 947 681</b>	<b>951 323</b>	<b>21 826</b>	<b>743 959</b>	<b>492 419</b>	<b>1 684 452</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 593 583</b>	<b>1 612 616</b>	<b>21 826</b>	<b>2 065 448</b>	<b>492 419</b>	<b>4 670 158</b>

Nature des provisions	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS
dont dotations et reprises		
- d'exploitation	1 538 077	2 230 321
- financières	33 968	20 232
- exceptionnelles	62 397	307 314
<b>TOTAL</b>	<b>1 634 442</b>	<b>2 557 867</b>

## PROVISION POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIERE

SUPRA :

L'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué en fin d'année. L'évaluation faite par un actuair est basée sur la méthode prospective, conformément aux normes IFRS. Les hypothèses démographiques sont identiques à celles de 2008. Les hypothèses économiques prises en compte en 2009 sont les suivantes :

- taux d'actualisation est de 5%,
- taux d'inflation attendu sur le long terme de 2%,
- taux de progression des salaires : Inflation.
- Indexation des gratifications d'ancienneté : 0 %
- Taux de charges sociales patronales : 44 % Richard Le Droff, 42 % Supra.

Cet engagement est intégralement couvert par une provision. Au 31 décembre 2009 une actualisation a été effectuée, le montant de la provision s'élève à 1 120 545 €.

FEU STYLE :

Les engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés s'élèvent à 17 201.56 €. Les indemnités de fin de carrière ont été déterminées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées en retenant comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Cette méthode est définie par la norme comptable IAS19 et conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les éléments ont été calculés sur la base d'un départ volontaire du salarié en tenant compte des charges sociales un taux d'actualisation de 5.09 %.

BIOMEET :

Aucun engagement hors bilan.

## PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Il en est de même concernant l'engagement de la société en matière de médailles du travail. L'évaluation est faite par un actuair, basée sur la méthode prospective, conformément aux normes IFRS.

Cet engagement est lui aussi intégralement couvert par une provision. Au 31 décembre 2009 une actualisation a été effectuée, le montant de la provision s'élève à 87 782 €.

## PROVISION POUR GARANTIE

La provision pour garantie est évaluée compte tenu des pièces fournies gratuitement, à celui des stations ainsi que des frais de port occasionnés lors de la réparation sous garantie d'appareils défectueux.

Cette provision a été évaluée conformément au taux de retour pour raisons techniques par rapport au chiffre d'affaires réalisé pour chaque famille de produits. La méthode d'évaluation a été revue, pour tenir compte de manière plus exacte des coûts de garantie par famille de produits et notamment des délais de garantie à couvrir. La grande majorité des coûts de garantie sont générés par des produits de négoce électrique garantis une année.

## AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour autres risques et charges sont relatives aux éléments suivants

	31/12/2009	31/12/2008
Provision pour litiges	397 500	465 803
Provision pour garantie	724 790	1 024 790
Provision pour retraite	1 120 545	1 164 874
Provision médailles du travail	87 782	78 554
Provision perte de change	8 357	20 232
Provision pour charges exceptionnelles	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 338 974</b>	<b>2 754 253</b>

Tous les litiges en cours ont été provisionnés. Il n'y a pas lieu de constater d'autres passifs éventuels.

## Etat des créances au 31 décembre 2009

	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	245 073	245 073	
Autres immobilisations financières	319 297	319 297	
Avances et acomptes			
Clients douteux ou litigieux	711 241		711 241
Autres créances clients	19 999 782	19 999 782	
Personnel et comptes rattachés	48 756	48 756	
Sécurité sociale et autres	2 933	2 933	
Impôt sur les bénéfices	923 043	923 043	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 827 980	1 827 980	
Autres impôts & taxes	108 830	108 830	
Divers	481 395	481 395	
Débiteurs divers	649 809	649 809	
Groupe et associés	133	133	
Charges constatées d'avance	324 975	324 975	
<b>TOTAUX</b>	<b>25 643 247</b>	<b>24 932 006</b>	<b>711 241</b>

## Produits à recevoir

	SUPRA	FEU STYLE	BIOME
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés	673 126		42 967
Autres créances		3 934	2 743
Etat	481 394	4 059	5 193
<b>TOTAL</b>	<b>1 154 520</b>	<b>7 993</b>	<b>50 903</b>

Au 31 décembre 2009, le portefeuille des sicavs en banque était le suivant :

BANQUE	QUANTITES	SICAVS	VALEUR
CHOLET	5	Cédé Monétaire	20 674.10
CIAL	28	CICT	1 808 265.73
SOGENAL	43	SP	992 632.21
BP	22	NTE	890 613.05
SP1	4.55	CIC SECURITE	29 913.38
SP2	4.60	CIC SECURITE	30 242.10
BIOME			100.00
<b>TOTAL</b>			<b>3 772 440.57</b>

Détail des charges constatées d'avance :

	SUPRA	RLD	FEU STYLE	BIOME
Etudes/ Documentation	3 305			
Maintenances & Entretien	34 329			
Locations	44 783			
Divers	1 165		1 999	5 892
Publi promo	124 970	41 400		
Assurances	21			
Eco taxe & taxes diverses	22 825			
Téléphone	219			
Cotisations	2 003			
Formation	42 063			
<b>TOTAL</b>	<b>275 683</b>	<b>41 400</b>	<b>1 999</b>	<b>5 892</b>

## Etat des échéances des dettes

	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	+ 1 an < 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 ans maximum à l'origine	128 379	128 379		
- à plus de 1 ans à l'origine	295 068	166 530	128 538	
Avances conditionnées	151 676	151 676		
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 895 212	8 895 212		
Personnel et comptes rattachés	1 575 422	1 575 422		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 120 637	2 120 637		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 361 328	1 361 328		
Autres impôts et taxes et assimilés	469 717	469 717		
Impôt sur les bénéfices	808 931	808 931		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	186 492	186 492		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 308 970	3 308 970		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>19 301 832</b>	<b>19 173 294</b>	<b>128 538</b>	

Charges à payer rattachées aux postes de dettes

	SUPRA	FEU STYLE	BIOME
Emprunts et dettes établissements de crédits	112 729	400	15 249
Dettes rattachées aux comptes fournisseurs	3 952 552	67 318	12 071
R.R.R. & avoirs à établir	3 216 320	66 883	19 777
Personnel	1 513 589	7 290	29 866
Organisme Sociaux	608 253	11 538	4 740
Etat	457 600	18 615	6 581
<b>TOTAL</b>	<b>9 861 043</b>	<b>172 044</b>	<b>88 284</b>

Le montant des emprunts remboursés en cours d'exercice s'élève à 161 145.89 €.

Le solde du capital restant à rembourser de 295 068.54 € se répartit de la manière suivante en fonction des investissements financés à l'origine :

- investissements d'équipements industriels : 295 068.54 €

## D. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 1. Ventilation du chiffre d'affaires :

#### Répartition par marché géographique (K€)

Chiffre d'affaires France	64 760
Chiffre d'affaires Exportation	7 245
<b>TOTAL</b>	<b>72 005</b>

#### Répartition par activité (K€)

Négoce	24 620
Production vendue	43 768
Services	3 617
<b>TOTAL</b>	<b>72 005</b>

Le montant des transferts de charges de formation au 31 décembre 2009 est de 214 195.02 €. Il s'agit des refacturations à l'ADEFIM 67/OPCAIM des frais lorsque les formations sont effectuées.

### 2. Détail des produits et charges exceptionnels :

#### Charges exceptionnelles

Dotations exceptionnelles	92 661
Coût sur opération en capital	411 095
Coût sur opération de gestion	8 149
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>511 905</b>

#### Produits exceptionnels

Reprise de provisions	0
Reprises amortissements dérogatoires	307 314
Produits exceptionnels sur opérations en capital	347 455
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>654 769</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>142 864</b>

### 3. Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle. Eléments non fournis (décret n°94-663 du 02/08/94).

### 4. Impôt sur les sociétés

#### 4.1. Incidence des dispositions fiscales sur le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2009 est affecté par des dispositions fiscales se chiffrant à (244 917.07 €) au 31 décembre 2009 relatifs aux mouvements de la provision pour amortissements dérogatoires.

#### 4.2. Ventilation de la charge d'impôt

La charge d'impôt au 31/12/2009 se décompose comme suit :

##### - par nature : (en euros)

• Charges impôts différés actif :	69 349 €
• Impôt sur les sociétés :	762 922 €
• Crédit impôt apprentissage :	(3 600) €
• Crédit impôt recherche :	(277 750) €

##### - par résultat : (en milliers d'€)

	RÉSULTAT AVANT IMPOT	IMPOT SOCIÉTÉ	RÉSULTAT NET APRES IMPOT
Résultat Courant	2 780	(551)	2 229
Résultat exceptionnel (et participation)	48	0	48
Résultat comptable	2 828	(551)	2 277

#### 4.3. Allègement de la dette future d'impôt (en milliers d'€)

	MONTANT EN BASE
Contribution Organic	115
<b>TOTAL allègements</b>	<b>115</b>

Situation fiscale différée nette 115 x 33,33%

38

Indemnités de fin de carrières	1 121
- Base IDA S/ IFC	(198)
<b>TOTAL allègements</b>	<b>923</b>

Situation fiscale différée nette 923 x 33,33%

308



## E. AUTRES INFORMATIONS

### 1. Effectif moyen

CATEGORIE	EFFECTIF SALARIES	TUP	TOTAL
Cadres & VRP	49	4	53
Etam	113	14	127
Ouvriers	197		197
<b>TOTAL</b>	<b>359</b>	<b>18</b>	<b>377</b>
Intérimaires	58	0	58
<b>TOTAL</b>	<b>417</b>	<b>18</b>	<b>435</b>

### 2. Composition du capital

	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL EN €
Capital en début d'exercice	1 088 378	1 659 221,46
Capital en fin d'exercice	1 103 378	1 682 088,91

Le capital social a fait l'objet d'une conversion globale au 31.12.2001.

#### - Droit de vote double :

L'Assemblée Générale du 13.12.1985 a décidé d'attribuer un droit de vote double de celui conféré aux autres actions à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

#### - Stock options :

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 1997, le Conseil d'Administration du 24 octobre 1997, le Directoire du 13 décembre 1999 et le Directoire du 12 février 2001 ont consenti 100 307 options de souscription d'actions à quelques cadres de l'entreprise.

- 65 000 options qui auraient pu être levées à partir du 24 octobre 2002 au prix de 6,9211 € l'action sont aujourd'hui caduques.
- Une nouvelle autorisation a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2003 portant sur un nombre total d'options ne pouvant pas donner droit à plus de 80 000 actions, attribuées à hauteur de 65 000 options de souscription d'actions à la date du 31 décembre 2005 selon une décision du Directoire du 11 février 2004.
- 15 000 options portant sur la souscription de 15 000 actions nouvelles ont été exercées le 22 février 2006 au prix unitaire de 6,256508 € représentant une augmentation du capital social d'un montant de 22 867,35 €.

Le capital social se trouva ainsi porté le 31 mars 2006 de 1 529 171,88 € à 1 552 039,23 € divisé en 1 018 071 actions.

- 58 307 options portant sur la souscription de 58 307 actions nouvelles ont été exercées le 8 mai 2006 au prix unitaire de 5,2884 € pour 8 307 d'entre elles et au prix unitaire de 6,60 € pour 50 000 d'entre elles, représentant une augmentation de capital de 88 888,45 €.

Le capital social se trouva ainsi porté le 2 juin 2006 de 1 552 039,23 € à 1 640 927,68 € divisé en 1 076 378 actions.

- 6 000 options portant sur la souscription de 6 000 actions nouvelles ont été exercées respectivement à hauteur de 3 000 actions le 13 octobre 2006 et de 3 000 actions le 16 octobre 2006 au prix unitaire de 5,2884 €, représentant une augmentation du capital social d'un montant de 9 146,94 €.

Le capital social se trouva ainsi porté le 23 octobre 2006 de 1 640 927,68 € à 1 650 074,62 € divisé en 1 082 378 actions.

- 6 000 options portant sur la souscription de 6 000 actions nouvelles ont été exercées respectivement à hauteur de 3 000 actions le 14 janvier 2007 et de 3 000 actions le 17 janvier 2007 au prix unitaire de 5,2884 €, représentant une augmentation du capital social d'un montant de 9 146,94 €.

Le capital social se trouva ainsi porté le 26 janvier 2007 de 1 650 074,62 € à 1 659 221,56 € divisé en 1 088 378 actions.

- 15 000 options portant sur la souscription de 15 000 actions nouvelles ont été exercées le 8 novembre 2009 au prix unitaire de 1.5244 € représentant une augmentation de capital social d'un montant de 22 867,35 € lequel se trouve porté de 1 659 221,56 € à 1 682 088,91 €.

L'ensemble des options consenties ont été à présent pleinement exercées, le plan se trouvant clos.

L'ensemble des options consenties représente 10% du nombre total d'actions composant actuellement le capital social.

### 3. Engagements financiers

#### a) Engagements donnés

##### SUPRA

Dettes financières garanties par des hypothèques :

CEPME	37 138 €
BPRES	58 715 €
SADE 1992	205 417 €

Une hypothèque de premier rang sur le site industriel de Supra II avait été donnée en garantie de ces trois emprunts.

Un cautionnement hypothécaire avait été donné à la SADE en contrepartie d'un emprunt de 722 608 € dont l'en-cours au 31.12.2009 est nul.

Nous avons reçu par le Notaire, confirmation de la péremption des hypothèques mentionnées ci-dessus et ce à compter du 30 juin 2009.

#### Autres engagements :

Cautions fiscales CIAL : 77 344 €

Sursis paiement d'impôts : 6 924 €

Cautions en garantie d'opérations de crédits documentaires à l'importation :

BANQUE POPULAIRE : 32 556.80 USD

SOGENAL : 170 514.62 USD

LCL : Nantissement d'outillage ou de matériel d'équipement : 295 068 €

#### b) Engagements reçus

##### FEU STYLE

Engagement de Crédit Bail Immobilier : 30 794.29 €

Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés : 17 201.56 €

TYPE	MONTANT \$	TAUX €/ \$ MOYEN TOUTES ÉCHÉANCES	MONTANT €
<b>TOTAL GENERAL 2010</b>	2 969 804	1.461281	2 032 329

Des contrats de couverture de change visant à couvrir des flux de trésorerie futurs ont été mis en place.

Il s'agit de contrats d'achats d'USD afin de couvrir les approvisionnements de produits en provenance de la zone Asie.

#### c) Engagements pris en matière de crédit bail

##### ENGAGEMENTS DE CRÉDIT BAIL

Poste du Bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Véhicules	337 712	1 179 951	337 712	410 287		747 999	0,00
Chariots élévateurs	203 434	1 130 224	203 434	144 757		348 191	0,00
Matériel de bureau	84 008	373 460	84 008	205 444		289 452	0,00
Matériel informatique	154 605	665 085	154 605	355 875		510 480	0,00
Biomee Vehicule & divers materiel	4 104	4 104	38 861	112 479		151 340	1 416
Biomee Fendeuse	3 021	3 021	27 024	108 097	51 028	186 149	1 585
<b>TOTAUX</b>	<b>786 884</b>	<b>3 355 845</b>	<b>845 644</b>	<b>1 336 939</b>	<b>51 028</b>	<b>2 233 611</b>	<b>3 001</b>

#### 4. Transmission universelle de patrimoine

Une transmission universelle de patrimoine a été effectuée en date du 31 décembre 2009.

Les mali de confusion concernant les filiales, SP1, SP2, Feu Style, Biomee ont été :

D'une part :

Portés au bilan :

Feu Style : 509 112,87 €

Biomee : 532 559,53 €.

D'autre part :

Portés au résultat :

SP1 : 8 254,79 €

SP2 : 8 129,21 €

BIOME E : 375 456,54 €

Les perspectives de développement de BIOME E qui ont conduit à l'acquisition de la totalité des parts justifient le mali de fusion, mais les pertes 2009 ont été, par prudence, déduites du mali de fusion.

En fonction de la rapidité d'atteinte des objectifs de développement, le mali de fusion pourra être réajusté.

Affectation du mali de confusion :

	SP1	SP2	FEU STYLE	BIOME E	COMPTE
	8 254,79	8 129,21	509 112,87	532 559,53	207 100
				375 456,54	666 300
<b>TOTAL</b>	<b>8 254,79</b>	<b>8 129,21</b>	<b>509 112,87</b>	<b>908 016,07</b>	

Bilan confusion actif :

	SP1	SP2	FEU STYLE	BIOME E	TOTAL
Total Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	509 112,87	573 355,24	1 082 468,11
Total Immobilisations corporelles	0,00	0,00	48 075,22	181 952,17	230 027,39
Total Immobilisations financières	(37 000,00)	(37 000,00)	(718 638,43)	(1 288 764,70)	(2 081 403,13)
Total Stocks	0,00	0,00	296 439,31	111 182,80	407 622,11
Total Avances et acomptes	0,00	0,00	106,11	38 228,93	38 335,04
Total Créances	2 458,60	2 456,99	35 358,70	179 970,98	220 245,27
Total Divers	30 313,38	30 460,92	197 968,90	59 502,35	318 245,55
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	1 999,28	5 892,41	7 891,69
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(4 228,02)</b>	<b>(4 082,09)</b>	<b>370 421,96</b>	<b>(138 679,82)</b>	<b>223 432,03</b>

## Bilan de confusion passif. :

	SP1	SP2	FEU STYLE	BIOME	TOTAL
Emprunts et dettes	0,00	0,00	400,00	15 249,38	15 649,38
Impact résultat mali	(8 254,79)	(8 129,21)	0,00	(375 456,54)	(391 840,54)
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	66 882,50	0,00	66 882,50
Dettes fournisseurs	4 026,77	4 047,12	177 397,17	128 801,26	314 272,32
Dettes fiscales	0,00	0,00	125 742,29	58 283,98	184 026,27
Dettes sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	14 665,03	14 665,03
Autres dettes	0,00	0,00	0,00	19 777,07	19 777,07
Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart de conv.passif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(4 228,02)</b>	<b>(4 082,09)</b>	<b>370 421,96</b>	<b>(138 679,82)</b>	<b>223 432,03</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

## 5.1. Capacité d'autofinancement

	Supra avant TUP	Impact de la TUP	Total 31 12 2009	Total 31 12 2008
<b>excédent brut d'exploitation</b>	<b>4 400 681</b>	<b>-293 508</b>	<b>4 107 173</b>	<b>2 666 227</b>
+ transfert de charges	305 466	84 087	389 553	43 572
+ produits divers de gestion courante	13 401	2 003	15 404	273 163
- charges diverses de gestion courante	- 514 255	-1 958	-516 213	125 091
+ produits financiers	156 174	421	156 596	443 629
- charges financières	-742 465	-4 140	-746 606	582 607
+ produits exceptionnels	0	12 383	12 383	0
- charges exceptionnelles	-82 017	-5 725	-87 742	1 615
- intéressement des salariés	-94 269	0	-94 269	0
- impôts sur les bénéfices	- 550 921	-39 918	-590 839	153 247
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2 891 794</b>	<b>-246 355</b>	<b>2 645 440</b>	<b>2 564 032</b>

## 5.2. Tableau de Financement

Ressources et financement de l'exercice	Supra avant TUP	Impact de la TUP	Total 31 12 2009	Total 31 12 2008
Capacité d'autofinancement	2 891 794	101 675	2 993 469	2 564 032
Cession ou réduction actifs				
- Incorporels				
- Corporels	347 455	312 746	660 201	
- Financiers	1 900		1 900	
Augmentation de capitaux propres	99 000		99 000	34 375
Augmentation de dettes financières				
- Emprunts		249 827	249 827	
- Autres dettes financières				
<b>Total des ressources</b>	<b>3 340 149</b>	<b>664 248</b>	<b>4 004 397</b>	<b>2 598 407</b>
<b>Emplois fixes de l'année</b>				
Insuffisance d'autofinancement		348 028	348 028	
Acquisition d'actifs				
- Incorporels	161 081	6 721	167 802	211 404
- Corporels	1 217 415	234 034	1 451 449	1 243 819
- Financiers	4 430	3 222	7 652	1 545 243
Réduction de capitaux propres (et avances conditionnées)	162 363	732	163 095	
Remboursement de dettes financières				
- Emprunts	161 146		161 146	237 572
- Autres dettes financières				
<b>Total des emplois</b>	<b>1 706 435</b>	<b>592 737</b>	<b>2 299 172</b>	<b>3 238 038</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>1 633 714</b>	<b>71 511</b>	<b>1 705 225</b>	<b>-639 631</b>

# RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

## SUPRA SA

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2005	EXERCICE 2006	EXERCICE 2007	EXERCICE 2008	EXERCICE 2009
<b>I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
CAPITAL SOCIAL	1 529 172	1 650 075	1 659 222	1 659 222	1 682 088
NOMBRE D' ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	1 003 071	1 088 378	1 088 378	1 088 378	1 103 378
NOMBRE D' ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE (SANS DROIT DE VOTE) EXISTANTES	0	0	0	0	0
NOMBRE MAXIMAL D' ACTIONS FUTURES A CREER PAR CONVERSION D' OBLIGATIONS	0	0	0	0	0
PAR EXERCICE DE DROITS DE SOUSCRIPTION	0	0	0	0	0
<b>II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
CHIFFRE D' AFFAIRES HORS TAXES	63 381 189	72 722 467	68 871 362	65 921 623	72 004 660
RESULTAT AVANT IMPOT, PARTICIPATION DES SALARIES ET DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 751 672	6 440 079	4 042 726	2 719 079	3 547 213
IMPOT SUR LES BENEFICES	1 735 444	1 347 487	765 842	153 247	550 921
PARTICIPATION DES SALARIES DUE AU TITRE DE L' EXERCICE	777 658	757 575	81 848	0	94 269
RESULTAT APRES IMPOT, PARTICIPATION DES SALARIES ET DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 698 492	2 686 272	1 338 063	1 122 886	2 277 226
RESULTAT DISTRIBUE	1 076 378	0	0	0	0
<b>III. RESULTAT PAR ACTION</b>					
RESULTAT APRES IMPOT, PARTICIPATION DES SALARIES MAIS AVANT DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	7,22	3,98	2,94	2,36	2,63
RESULTAT APRES IMPOT, PARTICIPATION DES SALARIES ET DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4,68	2,47	1,23	1,03	2,06
DIVIDENDE NET ATTRIBUE A CHAQUE ACTION	1*	0	0	0	0
<b>IV. PERSONNEL</b>					
EFFECTIF MOYEN DES SALARIES EMPLOYES PENDANT L' EXERCICE	341	361	368	361	377
MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L' EXERCICE	10 705 635	11 452 882	11 570 262	11 283 633	12 841 281
MONTANT DES SOMMES VERSEES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX DE L' EXERCICE (SECURITE SOCIALE, OEUVRES SOCIALES...)	4 482 003	4 887 760	4 881 529	4 745 178	5 258 540

\* Le nombre d' actions lors de la distribution du dividende s' établit à 1 076 378

# RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE

## INTRODUCTION

En application de la loi n°2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière, ce rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place au sein de SUPRA SA.

Le premier chapitre porte sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, les autres chapitres traitent des procédures de contrôle interne en suivant les étapes clés du référentiel international «COSO» (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) qui définit le contrôle interne comme un processus appliqué par le Conseil d'Administration, le management et le personnel de l'entreprise, afin de fournir une assurance raisonnable quant à la :

- réalisation et l'optimisation des opérations ;
- fiabilité et le contrôle des informations comptables et financières ;
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Ce document présente en conclusion la dynamique d'évolution du contrôle interne au sein de Supra.

Il est rappelé qu'en date du 31 mars 2009, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de changer le mode de gestion en adoptant la formule à Conseil d'Administration régie par les articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de Commerce.

## 1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 1.1 Le Conseil de Surveillance

#### Composition du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 mars 2009

Le Conseil était composé de :

- M. Paul ROSSINES, Président du Conseil
- M. Morald CHIBOUT
- Mme Valérie MICHEL
- Mme Isabelle TOSTIN

#### Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance composé de quatre membres, s'est réuni régulièrement et à l'initiative de son Président pour :

- analyser les tableaux de bord de la Société et les rapports du Directoire, et entendre les commentaires de celui-ci sur les points abordés,
- étudier les budgets annuels ainsi que toute décision stratégique ou autre qu'il lui revient statutairement d'approuver,
- examiner les comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire. Chaque réunion fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour précis et donne lieu à l'envoi à chaque membre, dans un délai raisonnable, de documents correspondant aux points abordés.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 2 fois en 2009. Les procès-verbaux de ces réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

Le Conseil de Surveillance était présidé par son Président qui organisait et dirigeait les travaux du Conseil et en rendait compte à l'Assemblée Générale.

Le Président du Conseil veillait au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assurait, en particulier, que

les conseillers étaient en mesure de remplir leur mission.

Le Président du Conseil de Surveillance disposait, d'une voix prépondérante en tant que Président de séance en cas d'égalité des voix.

Le Vice-président du Conseil assumait les mêmes responsabilités en l'absence du Président.

#### Conditions de Préparation des travaux du Conseil

Les travaux du Conseil étaient préparés en collaboration très étroites entre le Président du Directoire, le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Comité d'Audit :

- réunions téléphoniques au moins hebdomadaires,
- réunions physiques sur des sujets précis (stratégie, R&D, résultats, activité commerciale, etc...),
- réunions d'analyse d'activité régulières («business review»),
- réunions d'analyse de projets.

### 1.2 Le Directoire

#### Composition du Directoire jusqu'au 31 mars 2009

Le Directoire était composé de :

- M. Yves Gerber, Président du Directoire
- M. Jean-Christophe Chanut, Directeur Industriel
- Mme Christine Yaacoub, Directeur Juridique et des Ressources Humaines

Le Directoire assumait la direction générale de la Société et la représentait devant les tiers. Le Directoire s'est réuni sur convocation du Président ou de tout autre de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exigeait, soit au siège social, soit en tout autre lieu, et au moins une fois tous les trois mois pour :

- faire le point sur la marche des affaires et examiner les tableaux de bord mensuels de la Société,
- prendre toute décision nécessaire à la bonne marche de la Société.

Le Directoire s'est réuni également pour :

- arrêter les comptes semestriels et annuels,
- établir les rapports à transmettre au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée Générale,
- convoquer et préparer les Assemblées Générales.

Le Directoire s'est réuni 2 fois en 2009. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis, approuvés et consignés dans un registre à cet effet.

#### Limitations des pouvoirs du Directoire

Les pouvoirs des organes et des mandataires sociaux de la Société étaient définis par le Code du Commerce, et encadrés par les statuts de la Société sous sa forme de société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Le Directoire ne pouvait en outre accomplir les actes suivants sans l'autorisation préalable et expresse du Conseil de Surveillance :

- réalisation de toutes augmentations de capital en numéraire ou par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission autorisées par l'Assemblée Générale,
- réalisation de toutes émissions d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables en actions avec bons de souscription de valeurs mobilières ou non, autorisées par l'Assemblée Générale,
- décisions relatives aux projets des filiales et participations de modifier, par quelque moyen que ce soit, leur capital social pour un montant supérieur à cent cinquante deux mille quatre cent cinquante euros

(152 450 €); Souscription aux augmentations de capital de ces filiales et participations; Avances d'associés à ces mêmes sociétés excédant un montant de cent cinquante deux mille quatre cent cinquante euros (152 450 €),

- achat, vente, échange ou apport de tous immeubles et fonds de commerce,
- acquisition ou cession totales ou partielles de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises, création de sociétés,
- emprunts assortis de sûreté réelle,
- investissement, de façon générale, excédant un montant de cent cinquante deux mille quatre cent cinquante euros (152 450 €) unitaire cumulé par exercice en une ou plusieurs fois.

Le Directoire pouvait décider de la création de Comités chargés d'étudier les questions que lui-même soumet pour avis à leur examen. Il fixait la composition et les attributions de ces Comités.

Le Directoire pouvait investir un ou plusieurs de ses membres ou toute personne choisie hors de son sein, de missions spéciales, permanentes ou temporaires, qu'il déterminait, et leur déléguait pour un ou plusieurs objets déterminés, avec ou sans faculté de subdéléguer, les pouvoirs qu'il jugeait convenables.

### 1.3 Le Conseil d'Administration

#### Composition du Conseil d'Administration depuis le 31 mars 2009

Le Conseil est composé de :

- M. Paul ROSSINES, Président du Conseil d'Administration
- M. Morald CHIBOUT
- Mme Valérie MICHEL
- Mme Isabelle TOSTIN

M. Olivier PAQUIER a été nommé Président du Conseil d'Administration en date du 27 octobre 2009 en remplacement de M. Paul ROSSINES démissionnaire.

Directeurs Généraux :

- M. Yves GERBER, Directeur Général jusqu'au 31 mai 2009
- M. William ELBISSER, Directeur Général Délégué jusqu'au 31 mai 2009 et Directeur Général à compter du 1er juin 2009

#### Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 4 membres et se réunit régulièrement et à l'initiative de son Président pour :

- déterminer les orientations de l'activité de la Société et veiller à leur mise en oeuvre,
- procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns,
- examiner les comptes semestriels et annuels.

Chaque réunion fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour précis et donne lieu à l'envoi à chaque membre, conformément au Règlement Intérieur, de documents correspondant aux points abordés.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois en 2009.

Les procès-verbaux de ces réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil d'Administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Les fonctions de Directeur Général sont assurées par une autre personne que le Président du Conseil d'Administration. Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans

la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la Société dans les rapports avec les tiers.

Toutefois, le Directeur Général devra recueillir l'autorisation préalable du Conseil d'Administration pour toutes les décisions suivantes :

- cautions, avals et autres garanties en faveur des tiers,
- réalisation de toutes augmentations de capital en numéraire ou par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission autorisées par l'Assemblée Générale,
- réalisation de toutes émissions d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables en actions avec bons de souscription de valeurs mobilières ou non, autorisées par l'Assemblée Générale,
- décisions relatives aux projets des filiales et participations de modifier, par quelque moyen que ce soit, leur capital social pour un montant supérieur à cent soixante mille euros (160 000€) ; souscription aux augmentations de capital de ces filiales et participations ; avances d'associés à ces mêmes sociétés excédant un montant de cent soixante mille euros (160 000 €),
- achat, vente, échange ou apport de tous immeubles et fonds de commerce,
- acquisition ou cession totales ou partielles de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises, création de sociétés,
- emprunts assortis de sûreté réelle,
- investissement, de façon générale, excédant un montant de cent soixante mille euros (160 000 €) unitaire cumulé par exercice en une ou plusieurs fois.

#### Conditions de Préparation des travaux du Conseil

Les travaux du Conseil sont préparés par des relations très étroites entre le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général :

- réunions téléphoniques régulières,
- réunions d'analyse d'activité régulières («business review»),
- réunions d'analyse de projets.

### 1.4 Le Comité d'Audit

Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 26 octobre 2007, avait décidé d'installer un Comité d'Audit. Lors de sa séance du 31 mars 2009, le Conseil d'Administration a décidé de poursuivre ce Comité d'Audit.

Au 31 décembre 2009, le Comité d'Audit est composé de:

- Mme Valérie MICHEL, Présidente,
- Mme Isabelle TOSTIN.

La mission principale du Comité d'Audit consiste notamment en la mise en place d'un contrôle interne au sein de la Société, après la définition d'une cartographie des risques et la définition d'un plan d'action, une assistance dans le cadre de la clôture des comptes et la mise en place des reportings mensuels, enfin une intervention au niveau des systèmes informatiques.

Le Comité d'Audit s'est réuni 2 fois en 2009.

### 1.5 Le Comité de Direction

Un Comité de Direction Opérationnelle avait été constitué par le Président du Directoire. En 2009, le Directeur Général a décidé de remplacer ce Comité de Direction Opérationnelle par un Comité de Direction. Celui-ci est composé de 10 membres représentant les différents métiers de la société. Le Comité étudie notamment les questions et les décisions relatives à la marche de l'entreprise, à la stratégie et aux investissements du Groupe.

Au 31 décembre 2009, le Comité est constitué de :

- M. William Elbisser, Directeur Général,
- Mme Christine Yaacoub, Secrétaire Général,
- M. Jean-Christophe Chanut, Directeur Industriel,
- M. Pascal Perez, Directeur Financier,

- M. Jean-Roch Sergent, Directeur Commerce et Communication Externe,
- M. David Kenneough, Directeur des Opérations,
- M. Eric Storme, Directeur des systèmes d'information,
- M. Marc Ruhland, Directeur Marketing,
- Mme Emmanuelle Baulu, Directrice des Ressources Humaines,
- M. Jean Mendiboure, Directeur Innovation et Développement.

Ce comité se réunit 2 fois par semaine ; ses échanges et décisions font l'objet d'un compte rendu.

## 1.6 Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

### Jetons de présence du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale du 31 mars 2009 a décidé de ne pas allouer aux membres du Conseil d'Administration une somme annuelle au titre de jetons de présence.

### Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale (éléments fixes, variables et exceptionnels), y compris sous forme d'attribution de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créances et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social détenant un ou plusieurs mandats dans la Société dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, ainsi que les critères en fonction desquels ils ont été calculés ou les circonstances en vertu desquelles ils ont été établis.

Nous vous indiquons également les engagements de toute nature pris par la Société au bénéfice des mêmes mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, ainsi que les modalités de détermination de ces engagements.

Pour l'exercice 2009, jusqu'au 31 janvier 2009, Monsieur Christian BUCHEL a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 12.725 € brut. Il a également perçu 41.335 € au titre de sa rémunération variable et 32.169 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, Monsieur Yves GERBER a perçu de la part de la société SUPRA, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 123.128 € brut. Il a également perçu 2.256 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, jusqu'au 30 septembre 2009, Monsieur Paul ROSSINES a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 107.204 € brut. Il a également perçu 42.229 € au titre de sa rémunération variable et 21.060 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, à compter du 1er octobre 2009, Monsieur Olivier PAQUIER a perçu de la part de la société EDF Energies Nouvelles, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 50.000 € brut. Il a également perçu, en mars 2010, 23.000 € au titre de sa rémunération variable pour 2009. En novembre 2009, 2.200 actions gratuites lui ont été attribuées sous conditions de présence et de performance et 60 actions dans le cadre d'un plan d'actions gratuites visant l'ensemble des salariés.

Pour l'exercice 2009, Monsieur Morald CHIBOUT a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 173.500 € brut. Il a également perçu 59.291 € au titre de sa rémunération variable et 3.252 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, Madame Valérie MICHEL a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 113.900 € brut. Elle a également perçu 36.429 € au titre de sa rémunération variable et 19.275 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, Madame Isabelle FROMONT épouse TOSTIN a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 92.700 € brut. Elle a également perçu 24.800 € au titre de sa rémunération variable et 24.681 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

Pour l'exercice 2009, à compter du 1er juin 2009, Monsieur William ELBISSER a perçu de la part de la société EDF, au titre de son contrat de travail, un montant égal à 105.918 € brut. Il a également perçu 36.661 € au titre de sa rémunération variable et 1.952 € au titre des avantages en nature au sens fiscal et autres primes statutaires.

## 1.7 Modalités de participation aux Assemblées Générales

S'agissant des modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, la société SUPRA applique les dispositions légales complétées par les dispositions statutaires.

## 2. LE CONTROLE INTERNE DE SUPRA

### 2.1 Environnement de contrôle

#### Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne des Groupes EDF, EDF EN et EDF ENR, basé sur le référentiel « COSO » (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), est un processus placé sous le contrôle du Conseil d'Administration et du Comité d'audit. Il est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants : la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur, la réalisation et l'optimisation des opérations, et le respect des valeurs, règles et normes internes.

#### Politique de contrôle interne

Supra a décidé de se doter également d'un dispositif de contrôle interne basé sur le référentiel COSO.

Le rapport 2008 au titre du contrôle interne mis en oeuvre au sein de la société et identifiant les risques associés a été transmis à EDF ENR au début du quatrième trimestre 2009.

L'état des lieux réalisé a permis de mettre en lumière les forces et faiblesse du contrôle interne et de son organisation, et de poursuivre la mise en place des plans d'actions :

#### a. Fiabilité des informations financières

Comme décidé en 2007, l'entreprise poursuit la mise en place de son ERP unique : administration des ventes, achats, comptabilité, finances. La comptabilité sous IFS a démarré en janvier 2009 et la chaîne logistique a basculé au mois d'avril 2009. Les autres processus continuent leur mise en place sur 2009 et 2010 notamment sur les interfaces commerciales et logistiques.

#### b. Respect des valeurs, règles et normes internes

Le règlement intérieur et la charte éthique sont à jour. Un travail a été engagé au sein du CODIR autour des valeurs de l'entreprise et est en cours de diffusion. L'amélioration de la communication s'est faite également par la création d'une lettre d'information hebdomadaire, une lettre du CODIR mensuelle et la création d'un journal d'entreprise. Les managers font également beaucoup de présence terrain pour associer et faire adhérer les salariés de SUPRA.

#### c. Réalisation et optimisation des opérations

La préservation et l'amélioration permanente de l'outil

de travail et des opérations font pleinement partie des objectifs que se fixe la direction industrielle.

### **Organisation du contrôle interne**

Le contrôle interne est rattaché au Président du Conseil d'Administration. Il s'appuie sur les responsables métiers et fonctionnels qui ont la responsabilité de mettre en oeuvre les politiques, normes et procédures définies par la Direction.

Comme précisé dans le référentiel «COSO», le dispositif de contrôle interne implique l'ensemble des salariés de l'entreprise et est organisé de la manière suivante :

- NIVEAU 1 : autocontrôle exercé par l'ensemble des salariés selon les principes du règlement intérieur,
- NIVEAU 2 : contrôle interne exercé au niveau des responsables métiers et fonctionnels,
- NIVEAU 3 : contrôle interne exercé au niveau de la direction.

## **2.2 Les acteurs du contrôle interne**

### **Organes de direction**

Le Comité de Direction est l'organe majeur de pilotage de la société en matière de contrôle interne : il en détermine les grandes orientations et veille à la mise en oeuvre des principes, normes et procédures de contrôle interne.

### **La Direction Financière**

La Direction Financière recouvre les fonctions : contrôle de gestion, comptabilité et trésorerie.

L'année 2009 a été marquée par :

- L'amélioration du suivi des inventaires (gérés par les logisticiens),
- La redéfinition de la comptabilité analytique qui sera terminée en 2010,
- La mise en place du nouveau logiciel IFS,
- La revue des conditions commerciales de notre pool bancaire.

### **La Direction des Ressources Humaines**

Les Ressources Humaines ont notamment la responsabilité des dossiers relatifs au recrutement, à la gestion des carrières, à la formation professionnelle, à la gestion des institutions représentatives du personnel ainsi que toutes les missions classiques rattachées à cette fonction.

L'année 2009 a été marquée par :

- La conclusion d'un accord sur le plan senior,
- L'amélioration de la communication interne : lettre d'informations hebdomadaire et lettre mensuelle du CODIR,
- L'organisation de la fête de fin d'année avec la participation d'un groupe de salariés représentatifs, dont les élus du CE.

L'année 2010 sera consacrée à la culture d'entreprise, au travail d'évaluation et de développement des compétences internes.

Par ailleurs, la société poursuivra son action visant à accompagner la conduite du changement.

### **La Direction Juridique**

En matière juridique, la Direction veille à la sécurité juridique de la société par l'analyse des engagements souscrits. Elle fait appel pour conforter les choix juridiques à des conseils juridiques externes (cabinets d'avocats spécialisés).

### **La Direction des Systèmes d'Information**

Les principales missions de la DSI sont notamment l'organisation générale et l'orientation de la fonction informatique. Il coordonne également les activités avec les différents prestataires informatiques, la gestion et la mise en oeuvre des projets SI.

L'année 2009 a été marquée par :

- La finalisation de la mise en place des modules Finance, ADV, Logistique et EDI du logiciel de gestion intégrée,

- La mise en place d'un circuit de suivi des dépenses de frais généraux,
- Le lancement de la refonte d'un véritable outil décisionnel (2009 - 2010),
- Le lancement des travaux de fiabilisation des données (2009 - 2010).

## **La Direction des Opérations**

La Direction des Opérations regroupe les fonctions achats, Supply Chain, l'administration des ventes et le service après-vente.

En 2009, les quatre plateformes logistiques pour la marque Supra ont été regroupées en une seule plateforme de 15 000 m<sup>2</sup> à Dambach-la-Ville (67).

Des actions importantes ont été menées pour augmenter la disponibilité des produits et le taux de service pendant la saison ce qui a porté ses fruits en terme de satisfaction clients.

Le service achats a été renforcé pour aller plus loin dans la réduction des coûts.

## **2.3 Contrôles externes**

### **Commissaires aux comptes**

La société MAZARS assure le commissariat aux comptes de la Société. Le cabinet a été reconduit dans sa mission lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2007. Il a libre accès aux documents de la société pour réaliser sa mission conformément à la loi.

Le Commissaire aux Comptes est régulièrement invité et assiste aux réunions du Conseil d'Administration, notamment ceux examinant les comptes semestriels et annuels.

Le Commissaire aux comptes émet un rapport sur le présent document.

### **Groupe EDF**

En tant que filiale d'EDF ENR qui appartient aux Groupes EDF et EDF Energies Nouvelles, Supra est susceptible d'être régulièrement contrôlée par la fonction Audit du Groupe EDF. Celle-ci est constituée par l'ensemble des moyens de contrôle du Groupe EDF exerçant une activité d'audit interne.

## **2.4 Démarches éthique et environnementale**

### **Démarche éthique**

Supra adhère à la démarche éthique du groupe EDF et a mis en place un délégué éthique qui dépend de la filière éthique EDF et applique ses principes.

---

## **3. PROCÉDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES À LA RÉALISATION ET L'OPTIMISATION DES OPÉRATIONS**

---

### **3.1 Recensement et gestion des risques**

Afin de maîtriser les risques résultants de l'activité et ceux liés à l'atteinte des objectifs de la Société et de son évolution, Supra procède à l'établissement d'une cartographie des risques. Ainsi les risques majeurs ont été identifiés et font l'objet d'un plan d'actions de mise sous contrôle par chacune des Directions.

La Direction désigne des responsables de risques garants de la pertinence et de l'efficacité des actions de maîtrise des risques.

Le management a travaillé à la mise en place d'une nouvelle cartographie des risques suivant la méthodologie définie par le Groupe EDF. Les risques seront évalués par rapport à leur impact éventuel sur la Société, leur probabilité d'occurrence et leur niveau de contrôle.

### **3.2 Procédures de contrôle spécifiques**

Afin d'atteindre les objectifs que le Groupe s'est fixé, des procédures de contrôle ont été mises en place. Elles visent à optimiser les opérations liées à son activité et à



sécuriser autant que de possible les différents processus.

#### **Maîtrise des risques liés à la non-conformité aux règles de séparation des pouvoirs : mise en place de délégations de pouvoirs**

Afin de se conformer aux règles de séparation des pouvoirs et de contrôle, des politiques de délégation et subdélégation délimitant les différents niveaux d'approbation selon le type d'engagement ont été mises au point.

Ces délégations sont actualisées en fonction des changements organisationnels.

#### **Maîtrise des risques liés à la relation fournisseurs : mise en place d'une politique générale achats tertiaires et métiers.**

Des actions ont été menées depuis l'arrivée d'un Directeur des Opérations afin d'optimiser les coûts, réduire le nombre de fournisseurs et mettre sous contrôle le processus d'achats. Des adaptations se sont poursuivies en 2009.

La Société accède aux contrats cadres du Groupe EDF pour les achats tertiaires.

---

### **4. PROCÉDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES À LA FIABILITÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES**

---

#### **4.1 Principaux changements et renforcement de la fiabilité des informations financières**

La prise de contrôle de la Société par le Groupe EDF a eu notamment pour conséquence de soumettre la Société à des obligations et des règles nouvelles. La Société se doit, en l'occurrence, de produire des états financiers dans des délais imposés par l'actionnaire principal.

Elle participe aux comptes consolidés du Groupe EDF et doit s'adapter aux normes IFRS.

Supra doit s'organiser pour s'inscrire dans le cycle de gestion du Groupe EDF qui requiert des reportings comptables et financiers selon des périodicités mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles.

Afin d'assurer la maîtrise des informations comptables et financières, les délais et la qualité de production, la Direction Financière poursuit sa réorganisation ainsi que la mise en oeuvre d'actions visant à renforcer les processus qui concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière.

En 2009, la Direction Financière a mené les actions suivantes:

- Réalisation d'un inventaire physique des stocks en mai et en novembre 2009 permettant de finaliser les clôtures de fin juin et décembre (site industriel),
- Validation par les Commissaires aux Comptes des inventaires permanents sur la principale plate-forme logistique,
- Mise en place de la nouvelle comptabilité analytique,
- Redéfinition du processus d'engagement des achats.

#### **4.2 Communication des informations financières**

Une politique a été élaborée afin de préciser les principes de communication et de validation de l'information financière de Supra.

Cette politique de communication financière s'inscrit dans le cadre des principes et règles en vigueur et des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Afin de respecter et faire respecter ces principes et règles, Supra a mis en place un dispositif de pilotage et de contrôle de l'information financière chargé de valider l'information financière et d'en assurer la cohérence.

Toute information financière communiquée fait ainsi l'objet d'une validation par la Direction.

### **4.3 Objectifs 2010**

En 2010, l'objectif est de parfaire l'évolution de la Direction Financière pour la mise en place des outils de pilotage dont a besoin la Société.

Pour y parvenir, les principales actions devant être menées en 2010 seront notamment de :

- Fiabiliser avec l'aide de la Direction de production, la mise en place des inventaires permanents sur les sites industriels,
- Continuer la mise en place des tableaux de bord en particulier pour le pilotage de la performance commerciale,
- Finaliser la mise à plat de la comptabilité analytique en séparant la partie industrielle de la partie commerciale

---

### **5. PROCÉDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES À LA CONFORMITÉ AUX LOIS ET RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR**

---

#### **5.1 Respect des lois et des réglementations**

Supra en tant qu'entreprise cotée est soumise à la réglementation en vigueur commune à l'ensemble des Sociétés et aussi aux prescriptions relatives à la Loi de Sécurité Financière, au cadre de référence de l'AMF et aux obligations de publications.

La Direction Juridique est en charge de mettre en place et de vérifier l'application des dispositifs permettant de faire respecter l'ensemble de ces réglementations.

Elle a notamment émis un calendrier des obligations de publication et des réunions de Conseils d'Administration à tenir à cette fin.

#### **5.2 Procédures de contrôle relatives aux contrats**

La Direction Juridique a pour mission principale de s'assurer que l'ensemble des lois et règlements en vigueur applicables au niveau "Corporate" ou "Business" est respecté, et elle est chargée de valider les principales clauses à insérer dans tous les contrats conclus avec les partenaires de la Société (prestataires, apporteurs d'affaires, sous-traitants, ...).

La Direction Juridique est systématiquement associée à tout processus de contractualisation majeur.

---

### **6. DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION**

---

Supra a connu sur l'exercice 2009 une belle croissance grâce notamment aux nouveautés et à des prises de marchés chez certains gros clients.

Les actions principales pour 2010 seront notamment :

- La formalisation de la politique Ressources Humaines,
- La poursuite du renforcement du contrôle de la fiabilité des informations financières et de leur communication au marché,
- Le renforcement du dispositif de la gestion des risques avec une attention particulière portée au suivi des risques de contrepartie,
- La poursuite de la stratégie de sécurisation de l'approvisionnement en matériels et en matières premières,
- Le renforcement du respect des valeurs de la Société auprès de nos partenaires, de nos fournisseurs et du personnel.

La Société continuera à faire progresser l'environnement de contrôle. La Direction apportera tout son soutien à cette démarche dont Supra reconnaît l'importance pour son développement.

Ce rapport a été examiné par le Conseil d'Administration et le Comité d'Audit et a fait l'objet d'échanges avec les Commissaires aux comptes pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration des informations financières.

Obernai, le 16 avril 2010

Olivier Paquier

Président du Conseil d'Administration

# **RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2009**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Chers actionnaires,

Nous vous présentons notre rapport sur :

- les opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de Commerce,
- les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de Commerce.

## **OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE**

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de Commerce, nous vous indiquons :

- qu'aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par la Société durant l'année à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société à chacun des mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de Commerce et par celles contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce
- qu'aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie à des salariés durant l'année par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par l'article L. 225-180 du Code de Commerce
- qu'aucune action n'a été souscrite ou achetée par des salariés en levant une ou plusieurs options détenues par la Société ou les sociétés ou groupement qui lui sont liées dans les conditions prévues par l'article L. 225-180 du Code de Commerce

Durant l'exercice écoulé, Monsieur Jean-Christophe CHANUT, ancien membre du Directoire, a levé 15.000 options détenues sur la Société dans les conditions suivantes :

- nombre d'actions souscrites ou achetées : 15.000 actions
- prix : 6,60 € l'action

## **OPÉRATIONS RÉALISÉES EN VERTU DES DISPOSITIONS PRÉVUES AUX ARTICLES L. 225-197-1 À L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE**

Conformément à l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune attribution d'action gratuite n'est intervenue durant l'année à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société à chacun de ces mandataires ou à des salariés par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions de l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce et par celles contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

Le Conseil d'Administration  
Olivier PAQUIER

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SUPRA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

---

### OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

---

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le contexte de la démarche initiée par la société, d'amélioration des procédures de contrôle interne portant sur l'organisation comptable et le traitement des informations concourant à l'établissement des comptes, nous avons été amenés, dans le cadre de notre audit, à effectuer des contrôles substantifs sur les postes significatifs des états financiers.
- Les notes «A- Faits caractéristiques» et «E- Autres informations» de l'annexe exposent les opérations de restructurations internes intervenues au cours de l'exercice. Nos travaux ont consisté à examiner la documentation juridique, à vérifier la correcte traduction comptable des transmissions universelles de patrimoine réalisées et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.
- La note 1-4-3 «Autres dettes d'exploitation» de l'annexe expose les règles comptables relatives à l'évaluation de certains passifs. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des

informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

- La note «Etat des provisions» du paragraphe C «Informations relatives au bilan» expose les modalités d'évaluation et de constitution des provisions constatées dans les comptes au 31 décembre 2009.

Sur la base des éléments disponibles, notre appréciation des provisions est fondée sur l'analyse du processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques. Nous nous sommes assurés du caractère approprié du processus d'identification et d'analyse des risques et du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

---

### VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2010

Le commissaire aux comptes  
Mazars  
Valentin WITTMANN

# RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

#### **Absence d'avis de convention et d'engagement**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 et L.225-42-1 du Code de commerce.

#### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

---

#### **CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE**

---

- Votre société a constaté un produit de 1 050 000 € en application du contrat cadre de Coopération National sur le marché de la rénovation des logements conclu avec la société EDF relatif aux certificats d'économie d'énergie à percevoir d'EDF.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2010  
Le commissaire aux comptes  
Mazars :  
Valentin WITTMANN

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société SUPRA

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société SUPRA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

## Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis

d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce appellent de notre part les observations suivantes :

- Nous relevons, comme le mentionne le rapport du Président, que le contrôle interne demeure en cours de réorganisation suite à l'entrée de votre société dans le Groupe EDF, laquelle se traduit par des obligations nouvelles et la nécessité de produire des états financiers dans des délais courts. Dans ce cadre, une évolution des procédures de contrôle interne est en cours et plusieurs actions ont d'ailleurs été menées en 2009 comme cela est mentionné au chapitre 4 dudit rapport.
- D'autres projets destinés à renforcer les processus d'élaboration de l'information financière et à améliorer les outils de pilotage de la société seront menés en 2010 comme cela est précisé au paragraphe 4.3 «Objectifs 2010» et au chapitre 6 du rapport du Président.
- Dans cette phase d'évolution et de renforcement des procédures de contrôle interne relatives à la fiabilité des informations financières, il demeure nécessaire de mettre en oeuvre des contrôles substantifs importants.

## Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2010

Le commissaire aux comptes

Mazars :

Valentin WITTMANN

# RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 3 JUIN 2010

## I – RÉSOLUTIONS PRISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITÉ DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES

### PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration, des rapports du Président du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 2 277 225,84 €.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 18 809 € et qui ont donné lieu à une imposition de 6 264 €.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 quitus de leur gestion à tous les administrateurs, aux anciens administrateurs ainsi qu'aux anciens membres du Directoire..

### DEUXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-86 DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention relevant de l'article L.225-38 dudit Code qui y est mentionnée..

### TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.277.225,84 € de la manière suivante :

Réserve légale :	2 286,77 €
Report à nouveau :	2 274 939,07 €
Le report à nouveau après répartition du résultat 2009 s'établit ainsi :	
Report à nouveau antérieur :	12 580 032,62 €
Auquel s'ajoute le Report à nouveau 2009 :	2 274 939,07 €
Soit un total de :	14 854 971,69 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

### QUATRIEME RESOLUTION : RATIFICATION DE LA COOPTATION DE MONSIEUR OLIVIER PAQUIER

L'Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Olivier PAQUIER demeurant 3 Impasse Malaquais - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSES, faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 27 octobre 2009 en remplacement de Monsieur Paul ROSSINES, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Olivier PAQUIER exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2015 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

### CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

## II – RÉSOLUTIONS PRISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITÉ DES ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES

### SIXIEME RESOLUTION : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'étendre l'objet social, à compter de ce jour, aux activités suivantes :

- l'achat, la production, la vente, la distribution et la mise en relation et toutes les activités connexes liées à la biomasse solide, l'exploitation forestière et le bois de chauffage,
- le développement de sites informatiques d'information et de commerce à distance,
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous les établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

En conséquence, l'Assemblée modifie l'article 3 des Statuts de la manière suivante :

#### ARTICLE 3 - OBJET

«La société a pour objet, en France et dans tous pays :

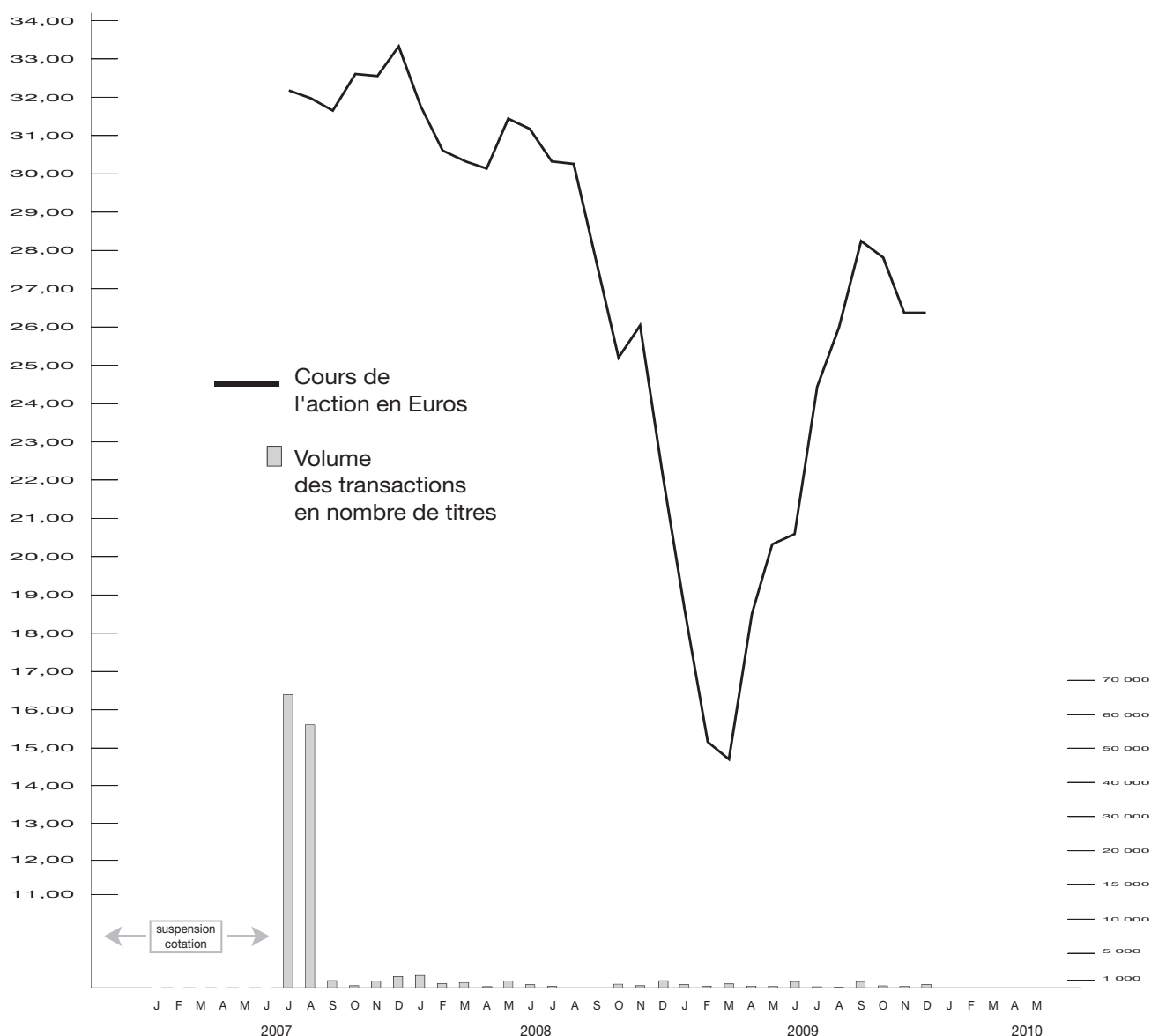
- la fabrication, la commercialisation sous toutes ses formes et le courtage d'appareils de chauffage ou de cuisine, d'appareils ménagers et industriels en tous genres, de cheminées et foyers ou inserts de cheminées, de tous produits destinés à la maison, au plein air ou au bâtiment, de tous accessoires relatifs aux produits ci-dessus et toutes opérations industrielles, commerciales, financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes ou pouvant en favoriser le développement ;
- l'achat, la production, la vente, la distribution et la mise en relation et toutes les activités connexes liées à la biomasse solide, l'exploitation forestière et le bois de chauffage ;
- le développement de sites informatiques d'information et de commerce à distance ;
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous les établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités;
- la participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à son objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles par voie d'apport, commandite, souscription ou acquisition de titres ou de droits sociaux, fusions, alliances ou associations en participation.»

Un exemplaire du texte des nouveaux statuts qui régiront désormais la société est annexé au présent procès-verbal.

### SEPTIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

# LE TITRE SUPRA (MOYENNES MENSUELLES)



## Cotation et nombre de titres

636 768 titres SUPRA ont été admis à la cote du second marché de la Bourse de Paris le 12 février 1986 par OPV à 675 F (ajusté : 579 F).

Le 2 mars 1987 une action gratuite pour six a été distribuée, le nombre de titres admis étant de 742 896.

Le 25 octobre 1990, le Conseil d'Administration a constaté l'émission de 10 330 actions nouvelles en paiement d'une partie du dividende en actions, le nombre de titres admis passant à 753 226.

Le 19 décembre 1994, le Conseil d'Administration a décidé d'une augmentation de capital par émission de 188 000 actions nouvelles d'un nominal de 10 F chacune assorties de bons de souscription d'actions, le nombre de titres admis passant à 941 226.

L'exercice de 305 bons de souscription au prix de 65 F dont 10 F de nominal par action et 55 F de prime d'émission au cours de l'exercice 1998 a porté le nombre d'actions de 1 002 766 à 1 003 071 et sur la période du 17/01/1995 au 31/12/1998 de 941 226 à 1 003 071.

Suite à l'exercice d'options de souscription d'actions, le capital social de la société se trouve porté à 1 659 221,56 €, divisé en 1 088 378 actions au 26 janvier 2007.

En date du 28/3/2007, EDF, par l'intermédiaire de sa filiale EDEV EnR Réparties, s'est rendue acquéreur de la participation de 66,5% détenus par le groupe familial Blum dans SUPRA pour un montant de 31,97 € par action.

Une offre de rachat des actions détenues par les actionnaires minoritaires dans le cadre d'une garantie visant les actions de la société SUPRA a été déposée par la société EDEV EnR Réparties en date du 18 juillet 2007 conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à l'instruction 2006-07. A l'issue de cette garantie de cours, EDEV EnR Réparties a vu sa participation portée de 66,40 % à 82,29 % au 20 août 2007 pour 81,98 % de droit de vote.

## Cours et échanges

Les cours extrêmes ont été,  
- au plus haut : 29,40 € et au plus bas : 14 € pour 2009  
La moyenne mensuelle des titres échangés a été de 97 titres sur 2009.

## Actionnariat

Un droit de vote double est conféré aux actions inscrites au nominatif depuis quatre ans au moins.

La structure du capital au 31 décembre 2009, telle que connue par le Conseil d'Administration, est la suivante :

	Capital détenu	Droits de vote
EDF EnR	entre 2/3 et 18/20 <sup>§</sup>	entre 2/3 et 18/20 <sup>§</sup>
Financière de l'Echiquier	entre 5 et 10 %	entre 5 et 10 %
Public et divers	entre 5 et 10 %	moins de 5 %